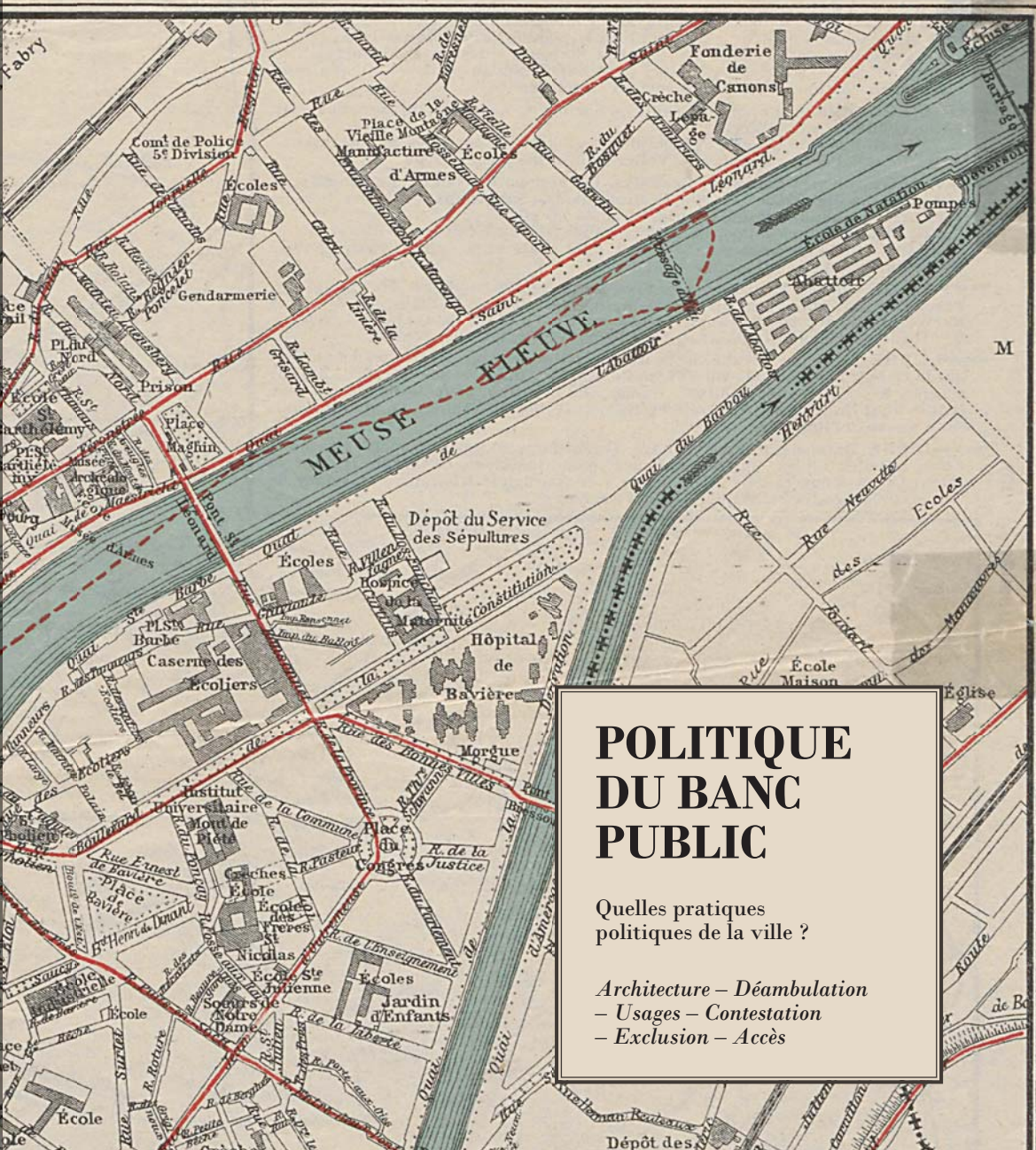


Aide-mémoire



POLITIQUE DU BANC PUBLIC

Quelles pratiques
politiques de la ville ?

*Architecture – Déambulation
– Usages – Contestation
– Exclusion – Accès*

A-m

LA REVUE AIDE-MÉMOIRE



Aide-mémoire est la revue semestrielle de l'ASBL Les Territoires de la Mémoire, Centre d'Éducation à la Résistance et à la Citoyenneté.

Président : Michaël Bisschops

Boulevard de la Sauvenière 33-35
4000 Liège
0032 (0)4 232 70 60
accueil@territoires-memoire.be
www.territoires-memoire.be

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement destiné uniquement à vous informer des activités de notre association sans but lucratif (asbl). Cette dernière met en œuvre toutes les mesures pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée. En aucun cas ces données ne seront vendues ou cédées à des tiers.

Vous pouvez modifier ou faire supprimer vos coordonnées en adressant un courriel à administration@territoires-memoire.be ou en téléphonant au 04 232 70 60.

Vous avez également, en cas de difficulté persistante, la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de Protection des Données (APD).

Éditeur responsable : Michaël Bisschops

Directeur : Benjamin Blaise

Rédacteur en chef : Julien Paulus

Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Henrard

Comité de rédaction : Henri Deleersnijder, Jérôme Delnooz, Jenifer Devresse, Tamara Hannay, Maite Molina Mármol, Gilles Rahier, Michel Recloux, Juliette Renard, Olivier Starquit.

Photos : Francois-Xavier Cardon et Gaëlle Henrard

Conception graphique et mise en page : Erik Lamy, Gregory Pogorzelski

Conception web : Robin Foguene

Impression : Vervinkt et fils

Les articles non signés sont tous de la rédaction.
Toute reproduction, même partielle, de ce trimestriel est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.
Les articles n'engagent que leurs auteurs..

Aide-mémoire
aide-memoire@territoires-memoire.be
www.aidememoire.be
ISSN 1377-7831

Rapport à l'espace, rapport au Monde

Par Julien Paulus, rédacteur en chef

Réfléchir à la dimension politique des espaces revient à embrasser des dimensions qui vont bien au-delà des seuls enjeux d'aménagement, entretien ou destruction de lieux où seraient susceptibles de se déployer – ou d'être contraints – des usages citoyens. Si l'espace de la Cité est celui le plus abordé au sein du présent numéro, il nous faut bien garder à l'esprit, d'une part, que le rapport que l'être humain entretient à la spatialité constitue l'un des fondements essentiels de son identité, et d'autre part, que ce rapport peut s'envisager sur une échelle allant de la pièce où il se trouve jusqu'au Monde lui-même.

« L'individu, même mobile, fait corps avec l'espace terrestre, la spatialité le constitue¹ », écrit le géographe Guy Di Méo. Selon lui, « l'identité résulte d'une construction tripartite mettant en interaction trois éléments majeurs : le sujet humain, la société et l'espace géographique² ». Le poids que ce dernier fait peser sur la production identitaire s'opère par la « territorialisation ». Le territoire devient dès lors « la figure visible et lisible de l'identité sociale », car contrairement à la foule d'individus qui composent cette identité sociale, « le territoire, lui, se cartographie et se borne³ ».

Or cette notion de territoire, qui borne, organise, structure, « renvoie également à un mode de partage et de contrôle de l'espace garantissant la spécificité et la permanence, la reproduction des groupes humains qui l'occupent. C'est sa dimension politique⁴ ». Ce qui, par ailleurs, constitue un formidable outil de pouvoir, et l'Histoire regorge en effet d'exemples d'assignations territoriales, souvent forcées, où des populations

ghettoïsées sur des critères socio-politiques, économiques, culturels voient leur identité sanctionnée et renforcée, que ce soit dans une visée de péjoration (ghettos juifs, bidonvilles, banlieues pauvres...) ou de valorisation (*gated communities*, quartiers chics...).

Le rapport à l'espace, son partage et son contrôle constituent donc des questions éminemment politiques. Catalyseur d'identités (et donc de mémoires), le processus de territorialisation engendre une cascade d'interrelations à des niveaux multiples, mais dont on peut observer l'organisation principale comme un rapport entre un centre et ses périphéries. Et ce rapport centre-périphéries, fait tour à tour de tensions et de dynamiques d'inclusion, s'observe tant à l'échelle locale que mondiale : un centre-ville vis-à-vis ses banlieues, ou une métropole vis-à-vis de ses colonies.

Comme le résume le géohistorien Christian Grataloup : « À ce compte, le Monde n'est plus simplement un système spatial économique et démographique, il devient un territoire. Le Monde, enfermé dans la finitude de la Terre et conscient de cette limite [...], bute sur ses propres bornes. Alors que, depuis les Grandes Découvertes, le niveau mondial n'a cessé de s'étendre, résolvant ainsi bien de ses contradictions, il faut maintenant apprendre à l'épaissir, à lui donner plus de consistance sous peine de le laisser se déliter dans les tensions de l'international⁵. »

Réfléchir au rapport à l'espace peut sans aucun doute contribuer à agir sur les enjeux des processus de territorialisation, dans notre rue comme dans notre Monde.

É
D
I
T
O
R
I
A
L

1. Guy Di Méo, « Le rapport identité/espace : éléments conceptuels et épistémologiques », 2008.

2. Guy Di Méo, « L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société » in *Géocarrefour*, vol. 77, n° 2, 2002, p. 178.

3. *Idem*.

4. *Idem*.

5. Christian GRATALOUP, *Géohistoire de la mondialisation : le temps long du monde*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 2015, p. 317.

POLITIQUE DU BANC PUBLIC

Quelles pratiques politiques de la ville?

Lors de votre prochaine déambulation en ville, prenez place sur un banc public et demandez-vous : qu'aimeriez-vous qu'il ait à vous raconter?

Ça pourrait commencer comme ça...

ANALYSE

Que font les espaces publics ?

Par Gaëlle Henrard

8



22

ENTRETIEN

Que sont nos villes devenues ?

Entretien avec Thierry Paquot
Mené par Gaëlle Henrard



ENQUÊTE

Plaidoyer pour une ville plus inclusive et accessible à tou.te.s

Par Juliette Renard

18



30

PORTFOLIO

couvertures

Images de refuges par
Cathy Álvarez Valle

Texte de Maite Molina Mármol



40

ANALYSE

Espace public et contestation : rétrécissement du domaine de la lutte

Par Olivier Starquit



POUR LE DROIT DE GRÈVE
ET DE MANIFESTER LIBREMENT
DANS L'ESPACE PUBLIC

MOTS

Place

Par Henri Deleersnijder

58

52

ENTRETIEN

(Dé)construire nos espaces publics

Entretien avec le bureau
d'architecture et urbanisme
Baumans-Deffet

Mené par Gaëlle Henrard



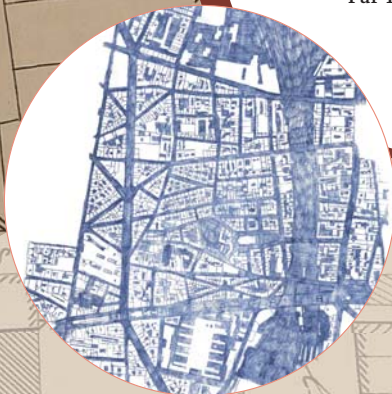
44

ENQUÊTE

Arpenter la ville

Cartographies de nos lieux de vie

Par Tamara Hannay



60

RAYONNAGE

Par Gaëlle Henrard
et Michel Recloux

« L'espace est un doute »

Par **Gaëlle Henrard**

« Le problème n'est pas d'inventer l'espace, encore moins de le ré-inventer (trop de gens bien intentionnés sont là aujourd'hui pour penser notre environnement...), mais de l'interroger, ou, plus simplement encore, de le lire (...)¹. »

Georges Perec a consacré un livre entier, et d'autres à vrai dire, à la question des espaces et lieux de nos vies, prenant pleinement et joyeusement en charge leur caractère ordinaire et quotidien. Ce numéro d'*Aide-mémoire* s'annonce ainsi avec ses mots. C'est là notre intention : lire les espaces publics (ici principalement urbains), se rendre capable de douter à leur sujet, avec ici une attention soutenue à leur caractère démocratique... ou à celui qu'on aimerait leur voir revêtir.

Je me suis, pour ma part, demandé ce que pouvaient les espaces urbains dans lesquels nous évoluons en matière de démocratie, de vivre ensemble, d'exercice de nos droits et libertés. Quels usages, quels comportements, permettent-ils ou entravent-ils ? Focus sur les places, rues et seuils de nos villes...

En termes d'accès et d'inclusion dans ces espaces, **Juliette Renard** s'interroge sur les conditions suivant lesquelles il est possible pour une femme d'aller courir (et pas parce qu'elle serait poursuivie...). Repartant de sa propre expérience, elle nous fait entrevoir les difficultés rencontrées par les femmes dans leur pratique sportive quotidienne quand celle-ci prend place dans l'espace public de la ville.

La ville, sans doute n'est-il pas inutile de revenir à ce qu'on entend au juste par là. Qu'est-ce qu'une ville et qu'est-ce que le capitalisme mondialisé a produit comme effet sur elle ? **Thierry Paquot**, philosophe de l'urbain, remet en contexte la question des villes qui ne cessent de s'étendre, de muter aussi... nous rappelant au passage ce qu'est

1. Georges PEREC, « Prière d'insérer », dans *Espèces d'espaces*, coll. L'espace critique, éd. Gallilée, Paris, 1974/2000. Le titre de ce texte est issu du même ouvrage, p. 179.



(ou devrait être) pour lui « l'esprit des villes » au travers du triptyque « urbanité, diversité, altérité » ! Des précisions pour le moins éclairantes pour comprendre nos paysages urbains.

Un rappel qui semble nécessaire et qui apparaît d'ailleurs dans l'œil de l'artiste, photographe et plasticienne **Cathy Álvarez Valle** qui, accompagnée des mots de **Maite Molina Mármol**, rend visible ce que nos villes préféreraient cacher : les sans-abri emballés dans leurs couvertures. Pour qui en effet les espaces publics sont-ils publics ? Est-il possible d'y trouver refuge quand on n'a pas d'espace privé pour mettre sa vie à l'abri ?

Ainsi se pose aussi la question de la résistance *dans* et *à* ces espaces. Dans quelle mesure est-il encore possible d'y manifester ? (sans quoi la question de la démocratie de nos espaces publics se complique sérieusement). **Olivier Starquit** nous éclaire sur l'actualité de cette question : ritualisation contrainte des parcours de manifestation et récent projet de loi du ministre Vincent Van Quickenborne, joliment appelée loi « anti-casseurs ».

Mais avec un tel sujet, il aurait été dommage de faire l'économie de la parole de celles et ceux qui travaillent à la conception de nos lieux de vie collective. En effet, ces espaces, comment, par qui et suivant quelles réflexions sont-ils conçus ? Avec

quelle place pour leur dimension politique ? Comment sont pensés leur agencement et leur articulation ? J'ai eu l'occasion de poser un certain nombre de ces questions aux architectes et urbanistes **Arlette Baumans, Bernard Deffet et Jean-Christophe Culot** du bureau d'architecture et urbanisme Baumans-Deffet, qui ont été, et sont encore, en charge de la réalisation de nombreux espaces publics à Liège.

Enfin, déambulons avec **Tamara Hannay** au fil de pistes artistiques inspirantes pour arpenter nos villes autrement et réenchanter notre regard... Cartographie radicale et/ou sensible, écrits de seuil, objets glanés, et autres petits exercices d'observation : de quoi transformer politiquement et artistiquement vos balades citadines !

Une phrase d'une simplicité lumineuse me revient au moment de boucler ce numéro. Elle résonne comme un vœu, un fil rouge qui ressort de toutes ces réflexions. Architecte et designer révoltée par les injustices et les conditions de vie dans les grandes villes, Charlotte Perriand a eu à cœur d'imaginer des espaces pour le plus grand nombre. Ainsi, l'exigence est simple : « ne jamais oublier que la destination d'un lieu, d'un objet, est d'être *humaine*² ». ●

2. Cité dans Cynthia FLEURY et Antoine FENOGLIO, *Ce qui ne peut être volé. Charte du verstohten*, coll. « Tracts », éd. Gallimard, p. 6.





Que font les espaces publics ?

Places, rues, seuils

Par Gaëlle Henrard

« De temps en temps je plaisante en disant que l'espace public devrait figurer dans les droits de l'homme. Il paraît élémentaire de pouvoir profiter d'un lieu où rencontrer d'autres personnes, de pouvoir savoir à quoi ressemblent nos voisins ou les habitants d'une autre partie de la ville qui font tous partie de la société à laquelle on appartient. »

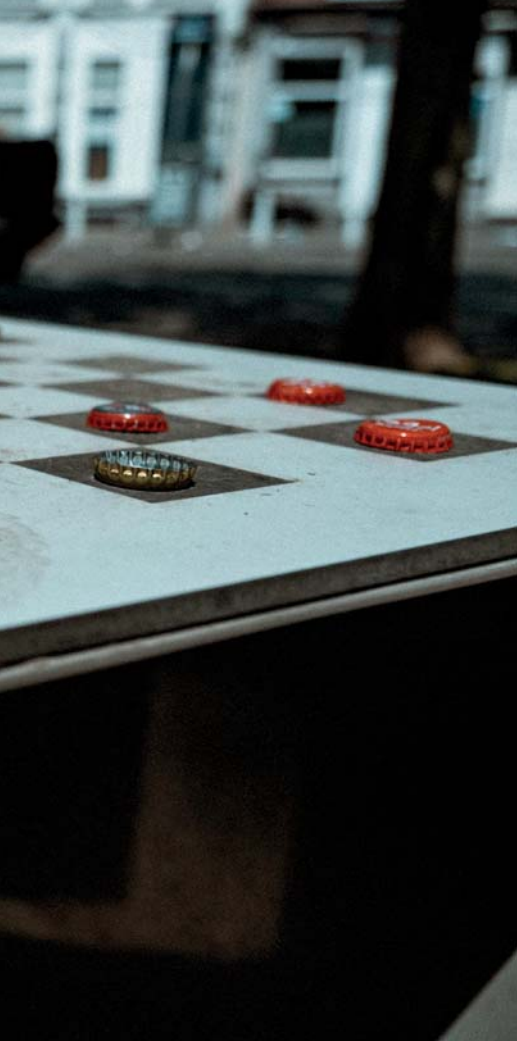
Jan Gehl, *architecte urbaniste danois*

Quand on arrive en ville...

Sous vos pieds le sol, dur, glissant, lisse ou caillouteux. Devant vous, des espaces ouverts ou fermés, des passages, larges ou étroits, sombres ou éclairés. Un horizon, des murs, des bâtiments, entre passages cloutés et pistes cyclables, parcs et plaines de jeux, commerces et flux de voitures, bancs et poubelles publiques. Des ambiances, lumières, odeurs, du bruit et des impressions d'oppression, d'insécurité, de détente ou de liberté. Seul-e ou au milieu de la foule... Toute une enveloppe urbaine cadre nos expériences. Comme une évidence invisible à nos yeux, nous n'y pensons pas, nous ne le pensons,

et pourtant l'espace qui nous entoure recèle une puissance d'action. Contenant de possibilités, il agit sur nous de façon imperceptible. « La physionomie des lieux, les points d'horizons qui se dressent par-delà le quartier habité, les espaces de rencontres bien sûr, les tissus de commerces et de services, les espaces d'agora (...) où s'échangent les idées, les innovations, un apprentissage d'hier et un projet futur »¹, tous ces éléments, qui n'ont pas toujours été là, qui ont à un moment été disposés ainsi, que nous font-ils faire ? À quelles logiques, quels besoins (et aux besoins de qui), se proposent-ils de répondre ? Vous êtes-vous déjà dit que ces configurations vous influençaient quotidiennement

1. Augustin BÉROUE, *Entendre la Terre. À l'écoute des milieux humains. Entretiens avec Damien Deville*, postface de Vinciane DESPRET, éd. Le Pommier, Paris, 2022, pp. 122-123.



« Architecture de la situation »

Questionner les espaces publics en tant que condition spatiale de la vie en société et en démocratie, c'est d'abord dire que ces espaces et leur architecture sont des fondements matériels aux ambiances et aux situations dans lesquelles seront possibles (et ensuite autorisés ou valorisés) certaines actions, comportements, événements. En cela, l'architecture est « arrangement de possibilités ». La philosophe politique Joëlle Zask, propose ainsi que sans aller jusqu'à la percevoir comme « une cause déterminante des pratiques des gens qui la fréquentent, [l'architecture] peut être abordée comme un facteur qui dispose aux modes de vie démocratiques ou, au contraire, les perturbe, voire les empêche. (...) Elle influe sur les gens et conditionne leurs manières d'être. »² De même, dans un livre conséquent, le philosophe allemand Ludger Schwarte tente de « considérer la part que l'architecture peut prendre dans les mouvements de libération »³. Il avance que « la Révolution française s'est déroulée dans des rues et sur des places qui avaient été construites moins d'un siècle auparavant, et que les masses révolutionnaires n'auraient pas pu se rassembler si ces nouveaux espaces publics n'avaient pas existé »⁴.

dans vos comportements ? Vous êtes-vous déjà demandé pour qui cette ville était faite, qui elle aidait ou pas, accueillait ou pas, et quelle dynamique elle contribuait à servir ?

Les espaces publics sont éminemment politiques, ils appartiennent à tous et à personne. L'envie de ce texte est de réfléchir à ce qui n'est pas perçu de notre existence collective dans l'espace et de tenter de comprendre ce qui s'y manifeste de politique. En route pour une petite déambulation sur les places, dans les rues et sur les seuils de nos villes.

On pourra d'ailleurs remarquer qu'il existe une « architecture de prévention situationnelle » qui « repose sur le principe qu'un certain aménagement de l'espace permet de réduire la probabilité de passage à l'acte délinquant »⁵ et qui pense l'espace pour empêcher, par exemple, aux « indésirables » de s'y installer, nous y reviendrons.

L'espace de la démocratie

Nous posons l'hypothèse que les espaces publics, ici urbains, dans lesquels nous évoluons, devraient nous permettre d'exercer nos droits individuels et collectifs, d'accéder et de participer à la démocratie. Mais quels

2. Joëlle ZASK, *Se réunir. Du rôle des places dans la cité*, coll. Poche, éd. Premier Parallèle, 2022, pp. 65-66.

3. Ludger SCHWARTZ, *Philosophie de l'architecture*, label Zones, éd. La Découverte, Paris, 2019, édition originale 2009, p. 23.

4. *Idem*, 4^e de couverture.

5. ZASK, p. 104 et *Banc public. Tu peux t'asseoir dessus!*, *Journal gratuit à parution unique*, édité par les ateliers urbains, printemps-été 2014, pp. 16-17.

Ce qui attire le plus les gens, c'est en définitive le fait qu'il y ait des gens

genres d'expériences seraient ainsi à privilégier ? Et dans quels types d'espaces ?

Rappelons d'abord qu'*a minima*, la démocratie est le mode de fonctionnement *dynamique* qui permet aux citoyens, dans toute leur diversité et leur altérité, de participer à leur (auto)gouvernement et à l'organisation de leur vie en tant que communauté *hétérogène*, considérant par ailleurs « le principe que l'intéressé est [souvent] le meilleur juge de ses intérêts »⁶.

Des « espaces démocratiques » devraient donc d'abord être des lieux pensés pour être accessibles (gratuitement, physiquement et symboliquement), accueillants et sécurisés, inclusifs et disponibles à une diversité d'usages malgré des intérêts inévitablement très différents. Ouverts à la participation, l'exploration, l'appropriation voire la modification, l'invention et la réinvention, par tous et toutes, sans discriminations qu'elles soient de genre, d'âge, de culture, de religion, de classe sociale, d'état physique et de santé, etc. Ces lieux seraient configurés de telle sorte qu'y seraient assez naturellement possibles, imaginables et bien évidemment autorisés des comportements au fondement même de la démocratie : l'interaction, le rassemblement, l'échange, le débat, une sorte de « sociabilité démocratique »⁷. L'architecte urbaniste danois Jan Gehl rappelle ainsi combien « les gens ont besoin de se rencontrer, de se retrouver afin de faire partie de la société. Nous en avons besoin aussi pour le bon fonctionnement de la démocratie »⁸. En somme, des lieux à même de « transformer la vie publique, les rapports entre gouvernants et gouvernés et, surtout, la manière dont chaque catégorie se perçoit et exerce ses activités »⁹.

Rappelons à cet égard combien l'art de la construction constitue une technologie de pouvoir capable de produire les individus en tant que masse et de les dominer plus facilement, imposant

« une certaine manière de sentir et de penser »¹⁰. De tout temps, les régimes forts et dictatoriaux ont porté une grande attention à « géométriser » les rapports hiérarchiques au travers de l'aménagement des espaces (places, avenues, boulevards) comme outil de canalisation, de contrôle, de surveillance des masses et d'affirmation et de démonstration de leur pouvoir, au moyen notamment de rassemblements et défilés totalitaires. Ainsi des Jules César à Staline, en passant par Napoléon III, Hitler, Mussolini et Mao Zedong qui auront, avec l'aide de leurs architectes, fait dégager de vastes espaces pour être acclamés dans un pouvoir sans partage.

Et qu'on parle de pouvoir, le capitalisme ne s'y est lui-même pas trompé : les espaces publics lui sont de plus en plus livrés dans une tendance à la privatisation qui ne semble pas connaître de limites. De publics, ils deviennent économiques : il faut que ça rapporte. Le citoyen, réduit à sa dimension de consommateur, devra, pour s'y arrêter, ne pas être trop « louche » et surtout s'y acquitter du coût requis à son séjour. Mais il devra aussi, s'il veut y passer, subir le flot de tentations et d'injonctions à la consommation constamment déversé sur toutes les surfaces où son regard pourrait se poser. Vitrines, éclairages, publicités invasives, étalement démesuré des terrasses de bistrot, quartiers entiers privatisés dans des villes de plus en plus nombreuses de Londres à Istanbul... tout ceci exigeant pour être « protégé », des dispositifs sécuritaires particulièrement invasifs.

Toujours est-il que le fait que les régimes démocratiques aient, semblait-il, manifesté un souci moindre à la conception des espaces architecturaux de la démocratie pourrait nous interpellier. Les démocrates convaincus se sont-ils en effet demandé quelles places, quelles rues « conviendraient à leurs idéaux et à la promotion des modes de vie démocratiques qui leur tiennent à cœur ? »¹¹

6. ZASK, p. 62. Cet élément de la participation du peuple à son autogouvernement est bien souvent oublié. Un oubli qui contribue sans doute à expliquer notre difficulté à percevoir et donc à intervenir sur les dimensions architecturales et urbanistiques des espaces publics. Nous en sommes pourtant les premiers bénéficiaires et usagers, et donc quelque part experts. N'aurions-nous dès lors pas avantage à intervenir, en amont, sur cette dimension de nos conditions d'existence ? Une vaste réflexion existe en tout cas sur la question de la participation citoyenne dans l'aménagement du territoire et plusieurs expériences participatives ont déjà été menées dans de nombreuses villes, à l'initiative de citoyens, parfois d'urbanistes eux-mêmes ou de pouvoirs locaux.

7. ZASK, p. 64.

8. Jan GEHL, dans *Mainmise sur les villes*, Documentaire Arte France et Chamaerops Productions, Réalisation : Claire Laborey, Auteur : Claire Laborey, Marc Evreux, 2015.

9. ZASK, p. 30.

10. SCHWARTE, p. 10.

11. ZASK, p. 12.

Architecture de la place : accéder à échelle humaine

« Les places sont à la ville ce que la cuisine est à la maison, ce lieu où les invités s'entassent au lieu de s'asseoir au salon... "C'est là que se trouvent les gens qui circulent et vont attraper une bière dans le frigo, c'est là que ça se passe." »

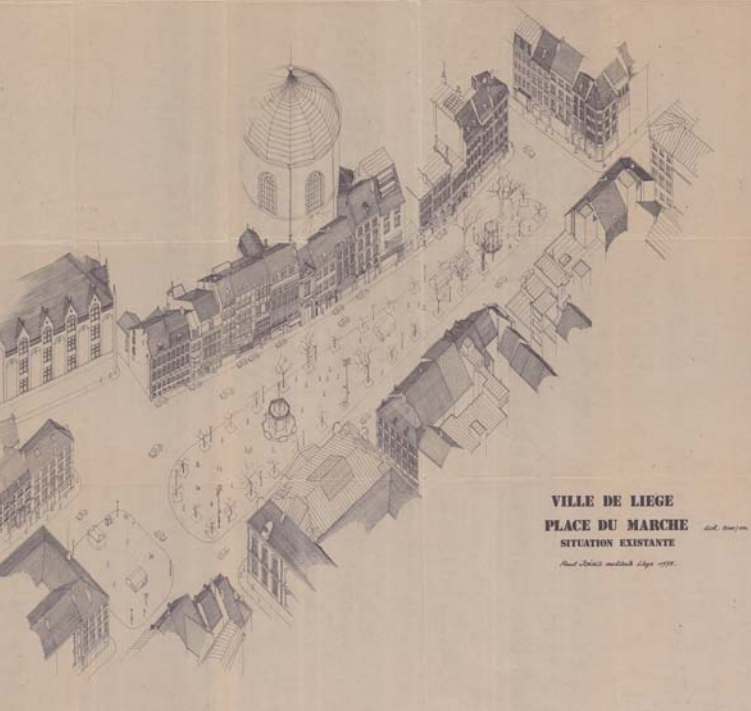
Joëlle Zask

Pour prendre un exemple concret, portons plus spécifiquement notre attention sur une portion d'espace public qui concentre, dans des dimensions variables mais suivant une forme souvent circonscrite, un ensemble de problématiques significatives lorsqu'il est question de démocratie et d'aménagement de l'espace : la place publique comme mise en forme architecturale du collectif.

Se demander jusqu'où nos yeux peuvent voir et à quelle distance se placer pour interagir avec l'autre semble une première base quand il s'agit d'organiser les relations sociales sur une place publique. C'est le principe de l'échelle humaine qui permet à l'œil d'embrasser les distances et au corps de les parcourir rapidement et librement. Un espace ni trop étriqué, ni trop vaste de façon à se percevoir les uns les autres et à prendre conscience de soi en tant que groupe. De même d'ailleurs qu'un événement qui se déroule dans l'espace public, pour pouvoir compter politiquement, doit lui aussi pouvoir être perçu par le collectif.

La place doit en outre être clairement délimitée tout en étant pleinement ouverte et accessible à toutes et tous, de façon inconditionnelle. Sans quoi, elle deviendrait excluante. Ainsi ne peut-elle être accaparée par certains et interdites à d'autres. Dans ce cas, elle « cesse d'être favorable aux pratiques démocratiques et aux publics actifs. Corrélativement (...), elle est progressivement désertée. On sait en effet que les places à usage exclusif tendent soit à rejoindre la masse des espaces délaissés, soit à





de marketing dont la finalité est d'améliorer l'image de la ville pour y attirer des consommateurs en tout genre, travestissent les espaces publics, par exemple en cédant des droits d'exploitation ou d'usage à des entités privées dont la vocation est l'ouverture d'espaces rentables, commerciaux ou de divertissement. »¹⁵ Chacun aura sans doute en tête quelques beaux exemples du genre, peu de villes y échappant. Le commerce a ses raisons...

Mais interdire l'accès aux musiciens ambulants, mendiants et autres bandes en pratiquant une forme de ségrégation ne conduirait-il pas à vider les lieux de leur diversité et à balayer les possibilités d'autogouvernement ?

tomber sous la coupe des processus de privatisation des espaces publics »¹². Ainsi « ce qui attire le plus les gens, c'est en définitive le fait qu'il y ait des gens »¹³.

À noter par ailleurs que l'exclusion de l'espace public à certaines catégories de personnes trouve historiquement des raisons différentes. Si les pays autoritaires surveillent et excluent, c'est pour empêcher toute forme d'expression de la contestation. Cela donne lieu à un « urbanisme hostile à la place publique ». Dans les sociétés dites démocratiques, « c'est plutôt la peur du citoyen marginal, ingérable, sans-abri et non-consommateur qui produit un résultat analogue. Les accès sont filtrés ou découragés. »¹⁴ Si d'ailleurs il vous venait à l'esprit de vous installer en bordure de piétonnier pour partager vos talents artistiques avec les *shoppers* du samedi, il vous faudra y être autorisé après avoir dûment rempli un formulaire, fourni documents d'identité et extrait de casier judiciaire, et être passé... devant un jury ! Si si, il existe bien un règlement de police pour cela !

N'arrangeant rien à cet accès difficile pour certains, les très en vogue « politiques

Faire toutes sortes de choses et s'arrêter

Ouvertes et accessibles, les places publiques dans un contexte démocratique doivent aussi permettre des usages multiples, non exclusifs et indéterminés¹⁶, c'est-à-dire constituer des lieux non-fonctionnels, ne remplissant pas une utilité prédéfinie et ne réduisant pas les gens à leur fonction. Repartant de l'idée de la place comme espace vide¹⁷, beaucoup s'accordent à dire qu'il s'agit de pouvoir y déployer une palette d'activités et d'usages parmi les plus inventifs. Une place doit ainsi pouvoir accueillir toutes les appropriations proposées par les gens qui y passent ou y séjournent, sans s'empêcher mutuellement, c'est-à-dire sans relever d'un accaparement. Ainsi « tel mur permet de s'adosser, de s'abriter du vent ou du soleil, de placarder des affiches, de faire rebondir un ballon, de renvoyer des sons, d'organiser une représentation théâtrale, etc »¹⁸. Des espaces qui soient des lieux d'exploration et d'improvisation, perméables à l'invention humaine, des espaces qui devraient pouvoir être débordés par leurs occupants.

12. ZASK, p. 97.

13. William HOLLINGSWORTH WHYTE, *The social life of small urban spaces*, 1980, cité dans ZASK, p. 97.

14. ZASK, p. 99.

15. *Idem*.

16. SCHWARTZ, p. 231.

17. Voir entretien avec le bureau d'architecture et d'urbanisme Baumanns-Deffet dans ce même numéro.

18. ZASK, p. 88.

Contribuant à cette diversité d'usages, une place démocratique doit présenter des qualités d'accueil, permettant voire donnant envie de s'y arrêter, pour n'y rien faire de particulier ou de spécifiquement « utile ». Pour Joëlle Zask « les lieux accueillants sont assez rares en ville. (...) Contrairement aux fonctions de circulation, travail, approvisionnement, sécurité, etc., l'accueil n'est pas considéré comme une variable importante. (...) Les bancs publics disparaissent; la plupart des lieux "publics" dans la ville sont remplacés par des couloirs de circulation »¹⁹. À ses yeux, « une place sans sièges, sans rebords, sans gradins, sans marches ou sans bancs, quelle que soit sa taille, n'est pas un lieu de séjour, mais de transit »²⁰. Ainsi se demande-t-elle ce que les architectes et urbanistes pourraient faire pour proposer des dispositifs analogues « au fait de disposer des fleurs dans la chambre d'une amie dont vous attendez la visite »²¹

Ces lieux qui accueillent sont aussi une condition de possibilité à la démocratie, en favorisant rencontre, sociabilité et débat auxquels contribuent le fait de s'arrêter et de s'asseoir. Ainsi, si le mouvement de la marche est celui de la manifestation, la position assise serait-elle celle de la contestation durable et de la participation à la construction démocratique d'autres possibles ? Joëlle Zask remarque le caractère révélateur à ses yeux de mouvements sociaux contestataires dont les protagonistes ont adopté la position assise : révolutions arabes, Indignés, Occupy Wall Street, et Nuit Debout.²² Pour elle, il existe une différence politique entre des « événements requérant des participants la station debout [et] ceux qui requièrent la position assise. Tandis que les mouvements debout sont caractéristiques des phénomènes publics acclamatifs, revendicatifs ou bellicistes, les seconds dénotent l'autogouvernement,

la discussion publique, le va-et-vient des idées, l'assemblage des corps et des voix. (...) [Assis], les gens prennent le temps de se rencontrer, de se parler et aussi d'observer activement ce qui se passe autour »²³.

Des règles en commun

D'un point de vue politique, ce que proposent aussi les places, c'est d'être des lieux de libre association, où se déploie une pleine pratique du commun. « Sur la place ouverte s'exercent des droits multiples : ceux des usagers, des riverains, des visiteurs occasionnels, des jeunes ou des personnes âgées, etc. »²⁴ Ainsi peut-on déceler une certaine « qualité d'autogouvernement » sur

les places, les usagers convenant entre eux « de réguler leurs activités de manière à les rendre compatibles entre elles »²⁵. Il faut apprendre à « s'arranger » avec les autres, chacun en tant que co-proprétaire se trouvant habilité à exercer une forme de contrôle social, chacun étant en outre

autorisé à en utiliser les ressources mais à qui incombe aussi un devoir d'entretien. La place devient un lieu de palabre, éventuellement de conflit, un lieu de réajustement de l'individuel et du collectif. Ludger Schwarte considère quant à lui les espaces publics comme des sommets de mise en forme de « l'anarchie créative » en ouvrant à des « configurations expérimentales »²⁶. Pourquoi pas en effet...

On peut aussi noter que si la place est un lieu de potentielle « dispute » (au sens de désaccord créatif) et de bidouillages collectifs, les parcs sont plutôt des lieux d'isolement et de calme, tout aussi nécessaires à la bonne santé d'une démocratie. Ainsi pourrait-on voir le parc comme un salon, soupape de

Si le mouvement de la marche est celui de la manifestation, la position assise serait-elle celle de la contestation durable et de la participation à la construction démocratique d'autres possibles ?

19. Joëlle Zask, *Se tenir quelque part sur terre. Comment parler des lieux qu'on aime*, éd. Premier Parallèle, 2023, pp. 113-114. Cité ci-après ZASK bis.

20. ZASK, pp. 104-105.

21. ZASK bis, p. 114.

22. ZASK, p. 105.

23. *Idem*, p. 106.

24. *Idem*, p. 95.

25. *Idem*, p. 96.

26. SCHWARTÉ, pp. 471-472.



sécurité et de retrait, là où nous avons vu la place comme une cuisine où se rassembler dans des échanges vifs.

A *contrario* de cet agencement spatial du bouillonnement démocratique, Joëlle Zask identifie ce qui à ses yeux relève des pires places : les places carrefours, ronds-points et autres *centres* servant à l'occasion d' « écrins pour les grands monuments, nationaux », remarquant qu' « elles ont perdu à peu près toutes les caractéristiques qui font d'un espace une place »²⁷. Ceci étant, on aurait sans doute tort d'omettre ce que les gilets jaunes sont parvenus à créer sur un lieu mort de la démocratie : les ronds-points au beau milieu desquels on a assisté à l'expérimentation d' « une construction politique singulière »²⁸ et à une revitalisation de la démocratie.

(Re)prendre la rue

À la lumière des réflexions sur l'accaparement de la place publique, prenons la route, ou plutôt la rue... constatant au préalable que celle-ci constitue quant à elle le royaume de l'automobile et des flux. Elle est principalement une *chaussée* qui permet la circulation : par elle, on se rend d'un point A à un point B. La rue est devenue un espace fonctionnel pour la voiture, souvent inhospitalier pour les piétons et à peine praticable pour les vélos.

Déplorant l'état des rues françaises, l'architecte et urbaniste Nicolas Soulier formule ainsi une série de propositions pour « reconquérir les rues »²⁹. Ses constats sur l'usage de celles-ci pourraient selon lui se résumer en un mot d'ordre : « ne manifestez pas votre existence ». Ce qui interpelle (mais étonne peu) c'est que « c'est au nom de l'harmonie, de l'esthétique, de l'hygiène, de la sécurité, de la tranquillité que ces règles ont été rédigées »³⁰ : ne pas étendre son linge au balcon (trop impudique et potentiellement gênant pour autrui), ne pas mettre de pots de fleurs qui pourraient fracasser le crâne du passant,

27. Zask, p. 89.

28. Voir notamment : « Le peuple des ronds-points. "Gilets jaunes" et autres soulèvements », *Le Monde diplomatique / Manière de voir*, n° 168 décembre 2019-janvier 2020 ; et Antoine BERNARD DE RAYMOND et Sylvain BORDIEC, « La forme politique des ronds-points. Les gilets jaunes saisis par leurs lieux de rassemblement », in *Conditions humaines/Conditions politiques. Revue internationale d'anthropologie du politique*, n° 1, 2020.

29. Nicolas SOULIER, *Reconquérir les rues. Exemples à travers le monde et pistes d'actions*, éd. Ulmer, Paris, 2012.

30. *Idem*, p. 28.

Sortir du « système ahurissant où tout paraît impossible parce que tout paraît dangereux »

ne surtout rien planter sur le trottoir au risque d'endommager pavement et canalisations, etc. S'il estime que ces raisons peuvent sembler judicieuses pour éviter conflits et accidents, il juge abusif « de croire préférable [dès que l'on sort de la sphère privée] d'en venir à interdire à chacun de faire quoi que ce soit, ou de démissionner de toute idée d'arbitrage, sous prétexte que l'on serait impuissant pour intervenir ». Les dispositifs règlementaires que l'on estime opportun d'adopter ne s'avèrent-ils pas plus problématiques que ce dont ils nous défendent ? À son avis, les lieux ainsi règlementés de nos habitats sont conçus « pour empêcher "à l'avance" les problèmes et les ennuis inhérents aux communautés et aux voisinages. » Or, il convient à ses yeux de « sortir du "système ahurissant où tout paraît impossible parce que tout paraît dangereux" »³¹.

N'est-ce pas la vie de la rue qui s'étirole par ce retrait des individus reclus derrière leur façade, écran à l'expression de leur existence ? Empêcher les gens d'agir de manière créative, ne fut-ce que devant leur maison, revient, pour Nicolas Soulier, à les réduire à l'inaction. « Dans les grands ensembles que l'on désigne aujourd'hui comme "en déclin", ce qui a décliné puis disparu, c'est la vie sociale informelle. Les habitants le disent bien, une vie sociale y existait autrefois, très vivace sous la forme d'une vie de voisinage, comme dans un village. C'était le temps (...) de solidarités multiples, des associations, des centres de quartiers. Mais elle s'est délitée. Les petits commerces ont été remplacés par les supermarchés. Les associations et les clubs se sont essouffés. (...) On se retrouve maintenant dans des *no man's land*. »³²

Pourrait-on proposer, dans son sillage, que la sociabilité dès le seuil de sa maison active une capacité d'attention à notre environnement et par là favorise

solidarité, entraide et défense de l'autre ? Ne serait-ce pas ça aussi la démocratie ?

Du seuil au trottoir

Si les rues sont conçues, on l'a compris, de façon fonctionnelle, il reste les entre-deux, les impensés. Mais, pour le coup *repensés*, ils pourraient eux aussi recouvrir certaines fonctions d'« utilité » sociale. En guise de pistes, Nicolas Soulier met en avant la notion de « frontage », cet espace compris entre la façade de l'immeuble et la rue. Il y observe un potentiel de vie et d'interactions sociales, des espaces d'ailleurs déjà réhabilités dans plusieurs villes. Habiter les seuils, les trottoirs, animer les façades, c'est en effet manifester une présence et proposer un dialogue avec l'espace public en s'adressant au dehors, aux autres humains. Ne serait-ce pas de la sorte une proposition alternative aux dispositifs trop souvent sécuritaires des pouvoirs publics, ou de type « Les voisins veillent », face au fameux « sentiment d'insécurité » (sur lequel il y aurait par ailleurs beaucoup à dire), en rendant possible « l'impression première (...) de n'être jamais seul dans la rue ». Ainsi, « même si les rues sont vides de passants, elles demeurent sûres [et accueillantes] grâce à la présence des habitants, dont les yeux sont sans cesse tournés vers l'extérieur »³³ (autrement qu'à travers les bien-nommées « jalousies », ces stores au travers desquels on peut voir sans être vus). Ainsi que le suggère le philosophe de l'urbanisme Thierry Paquot³⁴ pourrions-nous envisager de rendre la rue, dans un dispositif à imaginer (et sans usages exclusifs), à ceux à qui il est inculqué dès le plus jeune âge qu'elle représente pour eux un danger : les enfants. Un lieu où peut être apprise une sociabilité autre qu'à l'école, dans la confrontation avec des voisins différents de soi, avec l'intérêt majeur, pour les bambins comme pour leurs parents, que ça se passe juste devant la maison. Un espace où il pourrait être possible, notamment par le jeu, de se disputer, se responsabiliser et résoudre des conflits, on

31. *Idem*, p. 118.

32. *Idem*, p. 120.

33. *Idem*, pp. 150-151.

34. Voir l'entretien avec Thierry PAQUOT dans ce même numéro. Et Thierry PAQUOT, *Pays de l'enfance*, coll. L'Esprit des villes, éd. Terre Urbaine, 2022.

La marche ne serait-elle pas, dans une certaine mesure, le meilleur moyen de se déplacer en démocratie ?

y revient. « Si le commerçant est présent, si des habitants sortent des chaises devant chez eux pour bavarder, si des chalands passent régulièrement, la rue est animée; et animée (...) la rue s'auto-surveille en quelque sorte. »³⁵ Opposer la présence vivante à la suspicion...

Dans le même esprit, remettant en question l'occupation massive et quasi exclusive de la rue par la voiture (en mouvement comme à l'arrêt), mais aussi l'isolement et la déconnexion qu'elle induit pour ses conducteur et passagers, pourrions-nous affirmer que se déplacer (davantage) à pied, favoriserait là aussi les qualités d'attention et d'intérêt pour le territoire et ses occupants, c'est-à-dire aussi une responsabilisation et un souci de ceux-ci, une compréhension plus accrue des dynamiques qui s'y jouent, des questions et problèmes éventuels qui s'y posent ? La marche ne serait-elle pas, dans une certaine mesure, le meilleur moyen de se déplacer en démocratie ? À noter que globalement il reste, par exemple, moins probable de faire la démarche de venir en aide (mais avant cela même de voir et d'identifier) à une personne en difficulté quand on est rivé au volant de son véhicule.

Entre les murs

Les seuils mènent aussi à d'autres entre-deux impensés : les interstices entre les bâtiments. Un statut indéfini qui leur permet pourtant d'être des espaces de possibles et de se voir investis de façon inattendue, parfois impertinente, par des usages non prévus au départ. Ne permettraient-ils pas des comportements ailleurs impossibles ? Ludger Schwarte voit ainsi « entre les édifices (...) la zone transitoire qui contient toute la palette séparant l'être-seul de l'être-ensemble »³⁶. Des seuils, parvis, angles morts, zones frontalières et de passage qui semblent être « les points sur lesquels les usagers préfèrent séjourner », invitant à des « activités optionnelles »³⁷. On y casse la croûte à la hâte, fume une cigarette,



reprend son souffle, passe un coup de téléphone, débrieife la dernière réunion, console ou encourage un-e ami-e...

Des lieux aussi entre un dedans impénétrable à certains et un dehors public bien que potentiellement « rejetant » à l'égard des marginalités trop extrêmes. Une vie s'y débat souvent dans l'indifférence. Des scènes que l'autorité publique ou privée préférerait sans doute cacher mais qui, dès lors qu'elles se déploient sur les seuils, deviennent visibles, nous rappelant à leur existence même : les sans-abri, épuisés, emballés dans leur couverture et tentant désespérément de s'isoler d'un sol trop froid sur un lit de cartons. En journée, c'est aussi sur les croisements, les coins de rue, qu'ils trouvent à se poser, « rangés sur les bords » des seuls lieux « occupables », parce que sans vitrine, seuls lieux où il leur semble possible simplement d'être et de trouver la maigre protection d'un mur, c'est-à-dire de s'appuyer, besoin vital de l'être humain.

35. PAQUOT, pp. 141-142.

36. SCHWARTE, p. 150.
voir aussi Jan GEHL, *Life between buildings. Using public spaces*, Island Press, 2011.

37. *Idem*, pp. 149-150.



Par chance (ou par humanité), capteront-ils peut-être la rare attention du passant (le marcheur je vous disais). Notons que ce mode d'existence (ou de survie) est parfois d'autant plus politiquement révélateur qu'il déplie ses cartons au seuil des lieux de pouvoir : banques et administrations, édifices religieux, temples de *la culture*...³⁸

Et si ça n'existait pas ?

Ne se dégage-t-il pas en somme comme un constat : une tendance à la capitalisation de l'espace, une réduction trop récurrente de l'usager à un portefeuille, à un corps en transit, productif, une *tolérance* à sa présence et sa manifestation pour autant qu'elles ne débordent pas trop des lignes tracées. Le tableau n'est certes pas tout noir, et des lieux publics dynamiques existent, qui donnent de l'espoir, des lieux attachants même. Mais il semble nécessaire de rappeler que l'espace n'est

pas une marchandise, qu'il est un bien commun et qu'il requiert de nous de nous montrer *exigeants*, d'une part sur sa défense absolue et d'autre part sur ce qu'il devrait permettre *en* et *pour* la démocratie, en affirmant que oui, il est une condition *inamovible* à celle-ci. Si malgré tout, le flou subsiste sur cette question, fermez les yeux et imaginez seulement son absence, l'impossibilité même d'être autorisés à accéder à un « dehors » disponible et non conditionné, ou éventuellement un espace public à l'image d'un vaste zoning commercial ou industriel, un « parc d'activités économiques » en somme. Vous voyez un peu l'affaire ? ●

38. Voir les photographies de la série « couvertures » de Cathy Alvarez Valle dans ce même numéro.

Plaidoyer pour une ville plus inclusive et accessible à tou.te.s

Par Juliette Renard

« Ah, tu oses aller courir seule le soir toi?... Même en hiver, quand il fait noir? »

« Moi, si je sors le soir, même à 500 mètres de chez moi, je préfère m'y rendre en vélo, je me sens plus en sécurité. »

« Tu m'écris pour me dire que tu es bien rentrée, hein?! »

Ces petites phrases rythment le quotidien de nombre d'entre nous, femmes, qui, seules, en ville ou ailleurs, utilisons notre droit et notre liberté de mouvement. Si elles partent d'une intention bienveillante, elles participent pourtant à façonner notre perception de la ville, des endroits où nous sommes à notre place ou pas.



Un propos situé

Le propos que je vous partage ici a comme point de départ mon expérience subjective. Celle d'une jeune femme¹, sportive à ses heures perdues, qui se déplace presque exclusivement en vélo ou à pied, et qui, ne souffrant d'aucun handicap, est donc capable de le faire. En outre, je suis blanche, hétérosexuelle, issue de la classe moyenne et je travaille dans une institution universitaire². Si c'est une expérience qui comporte un certain nombre de privilèges, elle est particulière en ce que je suis une femme.

Peur et stratégies d'évitement

Si mon corps rentre dans « la norme » et que ma présence dans l'espace public semble ne pas être remise en question, je m'interroge en tant que femme sur l'effectivité de mon droit à la ville (théorisé par Henri Lefebvre), un droit constitutif de la démocratie, celui d'accéder à l'espace urbain en tant que bien commun pour l'ensemble des habitants. Combien de fois ai-je allongé mon trajet pour éviter des rues qui me faisaient peur ? Combien de fois ai-je été sujette à des réflexions, remarques ou regards déplacés parce que je pratiquais mon sport ? Combien de fois ai-je réfléchi à ma tenue parce que, ce jour-là plus qu'un autre, j'avais envie qu'on me laisse tranquille, d'être invisible ? Ces stratégies d'évitement, je continue à les mettre en place. Et ce, même si je suis quelqu'un qui revendique ce droit à la ville en continuant à effectuer du sport dans l'espace public, à être visible par cette pratique et à ne pas restreindre mes mouvements. Ces stratégies, je les utilise, car je continue d'avoir peur. Ces peurs, que j'ai pourtant déconstruites en théorie, rejaillissent toujours lorsque je fais usage de la ville, seule et encore plus en soirée.

Dans ce cadre, je souhaite d'une part réfléchir à l'origine de ces peurs – qui sont souvent transmises depuis l'enfance dans l'éducation des filles – et d'autre part appeler à (re)penser l'espace public de manière à ce qu'il cesse de, *naturellement*³, discriminer.

1. J'entends ici la notion de « femme » au sens large, celui de toutes les personnes qui s'identifient comme telle. Néanmoins, étant moi-même, une jeune femme cis-gendre (c'est-à-dire que le sexe qui m'est assigné correspond à celui de mon identité de genre), c'est le point de vue à partir duquel je m'exprime.

2. Mon expérience n'a pas vocation à être représentative de tout.e.s. Aussi, je ne souhaite pas invisibiliser l'expérience de personnes qui, minorisées de par leur « race », religion, identité de genre ou orientation sexuelle, sont sujettes à diverses discriminations. Néanmoins, je ne peux – et ne veux – m'exprimer à leur place.

3. En disant « naturellement », je renvoie à l'idée encore très répandue selon laquelle le bâti, la matérialité des espaces, serait neutre alors que la conception de l'espace traduit toujours, à mon sens, une vision politique de celui-ci. De plus, beaucoup mettent en exergue comment l'espace urbain, la ville, reste pensé par des hommes et pour eux. À ce sujet, voir l'ouvrage *Feminist City*, de Leslie KERN (2021).



Sur l'origine des peurs et leur rôle dans l'ordre social patriarcal

Je fais appel à Lucie Azema qui, dans son ouvrage sur les femmes et le voyage⁴, met en avant deux choses. Tout d'abord, si les femmes ont depuis toujours effectué des activités à l'extérieur du foyer, leur présence en dehors de l'espace domestique était justifiée par la nature de leurs activités. Par contre, la présence d'une femme dans l'espace public, « à l'extérieur », pour des activités telles que le loisir, le voyage ou l'oisiveté contient toujours, et encore, les marques d'une certaine transgression : celle de l'espace qui leur est normalement assigné et du rôle qu'elles tiennent socialement. Ainsi, sa réflexion alimente la mienne : c'est donc bien lorsque j'effectue des activités comme la pratique sportive ou les sorties que ma présence dans l'espace public suscite le plus de réactions. Me rappelant ainsi que je n'y suis pas à ma place.

Ensuite, elle explique comment la sécurité et la protection des femmes servent à justifier les contraintes et les restrictions qui construisent *insidieusement* les mécanismes qui les enferment : « [L]a cage qui a été construite (...) se matérialise, non pas par un cadenas verrouillé sur une porte, mais par un principe de précaution à outrance, par un *découragement* systématique⁵ ».

Ainsi, elle expose comment les peurs transmises, dès l'enfance, aux femmes sont en réalité construites : « le danger entre dans le domaine du *possible*, mais

il n'a plus de lien avec la réalité ou les hypothèses objectives⁶ ». Les femmes, qui ont alors intégré et intériorisé ces peurs, adoptent des comportements et des préférences qui les cantonnent au sein du foyer, pourtant « statistiquement plus meurtrier⁷ ». Ce faisant, elles se conforment également au rôle qui leur est socialement assigné et leur corps s'en trouve effectivement contrôlé. En outre, ces mécanismes, qui normalisent aussi ces peurs, participent à dépolitiser les problèmes de harcèlement et de violence.

Sur la peur dans l'espace public, Leslie Kern⁸ nous aide en expliquant ce qui est *naïvement* présenté comme un paradoxe : la peur est exprimée par rapport à l'espace public, alors que l'espace privé tue plus.

Comme les femmes ont en réalité peur de la violence masculine⁹, mais que les hommes, en tant que groupe social, ne peuvent être évités, leurs peurs se spatialisent. Les femmes apprennent donc quels lieux éviter, plutôt que qui. Leur manière de faire face à cet « état de peur constant » et de garder un semblant de contrôle sur leur sécurité serait ainsi d'identifier, dans l'espace public, les lieux où elles risquent de rencontrer des « hommes dangereux », afin de les éviter.

Les femmes, par peur¹⁰, limitent donc leurs mouvements, les activités qu'elles pratiquent et la place qu'elles prennent dans l'espace public.

Combien de fois ai-je allongé mon trajet pour éviter des rues qui me faisaient peur ?

4. Lucie AZEMA, *Les femmes aussi sont du voyage. L'émancipation par le départ*, Paris, Flammarion, 2021, 286 pages.

5. *Idem*, p. 146.

6. *Idem*, p. 147.

7. *Idem*, p. 148.

8. Leslie KERN, *Feminist City*, Londres-Brooklyn, Verso, 2021, p. 148.

9. Je qualifie cette violence de masculine en ce que la majorité des faits de violence sont perpétrés par des hommes (cis-genres).

10. Ces peurs sont aussi renforcées par les expériences quotidiennes de harcèlement de rue.



Plaidoyer pour une ville qui prend soin

S'il est temps de casser ces codes en arrêtant de proférer des injonctions à la peur, qui, sous couvert de bienveillance, sont sexistes et participent à perpétuer cette réalité, et de cesser de dépendre l'extérieur comme forcément dangereux¹¹, il est également temps de revendiquer une conception et une construction de l'espace public qui serait accueillant et sécurisant pour tou.te.s.

En effet, se limiter à penser l'espace public comme non accessible, en tout temps et à toute heure, pour les femmes seulement d'après leur vécu et leur perception (en leur apprenant à s'en prémunir), c'est laisser une partie du problème de côté : c'est ne pas considérer la manière dont l'espace est pensé, conçu par des hommes (blancs, cisgenre, hétéro) – supposément de manière neutre, *pour* des hommes et des corps dominants (capables et « non marqués » pour reprendre les termes de Leslie Kern). À cet égard, et pour en revenir au sport, citons en exemple la question des infrastructures sportives mises à disposition dans l'espace public, qui permettent souvent d'exercer des sports majoritairement pratiqués par des hommes (et c'est également le cas en ce qui concerne la distribution de l'espace dans les cours de récréation...).

Néanmoins, il s'agirait de mener une véritable réflexion transformatrice sur la ville la rendant inclusive pour les femmes mais sans verser dans une conception sécuritaire ! En effet, pour éviter une

conception « carcérale » de la ville (par exemple au moyen de dispositifs policiers et de (vidéo-)surveillance), dont l'effet immédiat ne serait que de discriminer d'autres usager.e.s (comme les personnes minorisées, les personnes sans-abri et autres groupes déjà marginalisés), je reprends la proposition de Kern qui suggère de revendiquer une ville qui mette le soin (le « *care* ») en son cœur. Ce soin qui est nécessaire « à tous les étages » : au niveau de la justice sociale, de la valorisation économique ou encore de la manière dont on pense l'habitat, les moyens de transport et les quartiers... mais aussi dans la conception des espaces publics. Que ce soit des endroits pour s'asseoir, des endroits pour s'abriter (du soleil ou de la pluie), des points d'eau ou encore des toilettes publiques (et non simplement des « pissoirs »), ces élémentaires commodités sont rares, en dehors des espaces de consommation.

De plus, il s'agirait de faire des espaces publics des lieux vivants, des lieux de vie, pour tou.te.s et non seulement des lieux de passage, en favorisant des conceptions matérielles de l'espace qui laissent place à l'appropriation par divers usager.e.s et en promouvant activement différentes formes d'activités, comme, pour quoi pas, le vélo qui est historiquement un outil d'émancipation féminin.

Mais cela pourrait commencer maintenant... lors de votre prochaine sortie en ville. Observez et demandez-vous : qui d'après vous semblent être les exclu.e.s de l'espace public ? ●

11. Le pendant est évidemment de cesser d'éduquer les garçons selon les normes masculines patriarcales.



Que sont nos villes devenues ?

Entretien avec Thierry Paquot

Mené par Gaëlle Henrard

Thierry Paquot est philosophe de l'urbain et professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris. Au milieu d'une bibliographie foisonnante, il a notamment publié *Désastres urbains* (2019), *Mesure et démesure des villes* (2020) ou encore *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'habiter* (2020).

Il nous a permis d'y voir plus clair sur les villes, ce qu'elles sont, comment elles se transforment, ce qu'on souhaiterait les voir devenir...



© François-Xavier Cardon

Qu'est-ce qu'une ville ? Comment la définir aujourd'hui ?

Une ville est un certain regroupement de population. Cette définition bien générale que l'on trouve dans le dictionnaire de Furetière, en 1690, se veut d'abord quantitative. En France, depuis 1846, après un siècle de discussions, l'on considère qu'une ville se distingue du village à partir de 2 000 habitants, à condition qu'ils ne soient pas espacés de plus de 200 m les uns des autres. À cette époque, dans une France grandement

rurale, avec 2 000 habitants, l'on est sûr de trouver dans une telle bourgade, ce dont on a besoin. Il y a un maréchal-ferrant, un médecin ou un officier de santé, un apothicaire, des artisans et des commerçants, et bien sûr, une école et une église... Le processus d'urbanisation qui accompagne l'extension du réseau ferré et l'industrialisation est marquée par l'exode rural, à la suite de l'introduction de la chimie et de la mécanisation dans les travaux des champs. Des villes plus peuplées apparaissent et se dotent d'équipements caractéristiques de la modernité (grand magasin, café, théâtre, gare, transports



un ensemble hétérogène de quartiers aux affectations socio-économiques spécifiques, Manhattan, *The City*, etc., et relativement étanches aux autres...

Dès la naissance des villes, il y a 3 500 ans avant notre ère, des quartiers « illégaux », c'est-à-dire « informels », apparaissent à proximité de la ville le temps d'un chantier, mobilisant, comme pour la construction d'une pyramide, une importante main d'œuvre, qui se loge dans des abris provisoires, faits de branchages et de végétaux... Ce sont des « bidonvilles » aux caractères ruraux. Par la suite, ces quartiers « provisoires » se consolident et jouxtent la ville sans jamais vraiment faire corps avec elle. L'industrialisation réclame toujours plus de main d'œuvre qu'elle ne peut loger décentement, aussi accepte-t-elle la présence de taudis (*slum*) dans lesquels résident des pauvres livrés à tous les trafics. Ces bidonvilles sont-ils des villes ?

Les *gated communities* ou « enclaves résidentielles sécurisées » représentent quant à elles une part importante des logements, et ce, sur tous les continents. Ce sont des quartiers fermés, protégés, vigilés, vidéo-surveillés, dans lesquels on ne rentre qu'en étant invité à le faire. Situés dans les villes, ce sont des enclaves, qui confisquent une partie des espaces publics et obligent à les contourner. Ce sont des villes « privées » dans la ville, avec de vastes villas ou des blocs d'appartements de standing. Du reste, selon, les pays où elles s'implantent, ces « enclaves résidentielles sécurisées », jouent sur la peur de leurs clients pour les conquérir. Peur d'être enlevé dans les pays d'Amérique du Sud, peur de la pollution dans les pays asiatiques, peur du nombre en Égypte ou en Turquie, peur d'un certain isolement dans des ensembles paramédicalisés... Bref, il en existe toute une gamme, ayant pour caractère essentiel d'être réservés à une population socio-culturelle homogène. Sont-ce des villes ?

Pour chacun de ces exemples, ma réponse est : « non ». J'appelle « ville »

publics, parcs, sociétés savantes, universités, journaux, etc.). Certaines deviennent de véritables métropoles et rivalisent entre elles de tout l'éclat de leur lumière. Ces villes millionnaires sont souvent les capitales, y concentrent tous les pouvoirs et attirent les premiers touristes, qui se pressent aux Expositions universelles ou au jardin zoologique. Tout circule en elles (les rumeurs, les capitaux, les marchandises, les désirs, les matières premières, etc.), et elles substituent, progressivement, les flux aux stocks. Aussi s'inscrivent-elles dans divers réseaux et sont-elles dénationalisées, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à la globalisation toujours en cours, et

non plus seulement au pays dans lequel elles grandissent...

Cette métropolisation se mue, parfois, en mégalopolisation, et génère quelques

« villes-globales », sans pour autant régler la question de la bidonvillisation, toujours active. Les « villes-globales » sont de super-villes, une poignée à l'échelle mondiale, qui possèdent les meilleurs cabinets d'avocats, d'experts-comptables, une bourse, des laboratoires de recherches reconnus, un aéroport international, une vie vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des palaces, des chefs étoilés, des lieux de distractions et des musées de rang A... Et aussi, une main d'œuvre disponible en nombre et disposée à travailler à n'importe quelles conditions. Sont-ce des « villes » ? Plutôt

**J'appelle « ville »
l'heureuse combinaison
de trois qualités :
l'urbanité, la diversité
et l'altérité.**

Cette indifférence aux lieux s'avère tragique et génère une uniformisation des paysages et des modes de vie

l'heureuse combinaison de trois qualités : l'urbanité, la diversité et l'altérité. Si une vient à manquer, c'est *l'esprit des villes* qui se décompose, ce que j'observe pour ces différents cas de regroupement d'une « certaine population »...

L'« urbanité », à l'origine, désigne celui qui parle si bien latin qu'il vous sert d'interprète, c'est donc une personne polie, accueillante, qui vous indique les codes de la ville où vous venez d'arriver. C'est encore le sens du qualificatif « urbain ». La « diversité » est le moteur de la ville, celle-ci s'alimente de toutes les diversités, ethniques, sexuelles, religieuses, économiques, culinaires, langagières, vestimentaires, musicales, environnementales, etc. Plus une ville, même petite, est diverse, mieux c'est ! On le voit, avec les villes mono-industrielles, comme Detroit, ou exclusivement « tertiaires », comme des villes universitaires, elles sont vite fragilisées si le secteur d'activité qui les

anime se met à décliner. Quant à l'« altérité », notion délicate à expliciter, il s'agit de tout ce qui est « autre » de façon irréductible,

incompréhensible et néanmoins indispensable à la vie même de la Cité. Cela concerne aussi bien le vivant non humain que l'humain. Le non humain a sa place en ville, même si l'on ne sait pas trop bien comment et pourquoi, mais l'on pressent que les arbres, la rivière, les jardins, les animaux, etc., sont indispensables à la cohabitation de tous. Il en va de même pour les humains que nous ne comprenons pas, leur présence assure à la diversité son intensité.

Vous distinguez donc la ville de l'urbain...

Oui. Je constate que la plupart des villes ont perdu leur *esprit*, qu'elles n'ont plus que l'apparence typo-morphologique d'une ville. Celle-ci est devenue un dortoir, celle-là est vidée de ses commerces, son centre a été périphérisé, tandis que sa périphérie est devenue centrale ! Le capitalisme mondialisé précarise les territoires, comme





© François-Xavier Cardon

il a précarisé les emplois et déqualifié les métiers. Tout territoire se vaut, aussi les entreprises se délocalisent. Cette *indifférence* aux lieux s'avère tragique et génère une uniformisation des paysages et des modes de vie. Si les villes disparaissent que reste-t-il ? L'urbain. De quoi s'agit-il ? L'urbain dispersé, généralisé, éparpillé, consiste à vivre comme en ville hors de la ville. Ainsi observe-t-on que l'urbain submerge tous les territoires, qui sont reliés entre eux par des routes, des autoroutes, des voies ferrées, des canaux, des couloirs aériens, etc. Ce sont les réseaux qui confèrent aux territoires urbanisés leur relative cohérence. En cela, ils sont indépendants des campagnes alentour, contrairement à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, où les habitants des villes se nourrissaient, en grande partie, de la culture maraîchère locale. Des territoires voisins ne sont plus interconnectés, ils ne font plus « environnement », ils se tournent le dos ! L'urbain relève de cette indistinction des lieux. En fait, toutes les agglomérations humaines semblent perdre les trois qualités de la ville et se

satisfont d'un urbain évanescant, aux équipements standardisés et aux ambitions consuméristes. Chacune et chacun consomme un *ersatz* de ville : l'urbain.

L'espace public quant à lui, quel est-il ? Vous le distinguez d'ailleurs du lieu...

C'est certainement le livre de Jürgen Habermas qui a popularisé la notion d'« espace public », ou plus exactement sa traduction française. En effet, la thèse de sciences politiques qu'il soutient en 1961 et qui est publiée l'année suivante s'intitule, *Strukturwandel der Öffentlichkeit*, que Marc de Launay traduit, en 1978, par *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. C'est donc *Öffentlichkeit*, qui littéralement signifie le « fait d'être porté au public », qui est traduit par « espace public » en français et par *public sphere* en anglais. Habermas veut comprendre ce qui a déclenché la Révolution française en

1789. Pour cela, il élabore une archéologie des idées, c'est-à-dire qu'il recherche ce qui a contribué à la contestation de la royauté par la bourgeoisie et à l'émergence d'une opinion publique hostile à la monarchie. C'est au cours du XVII^e siècle que des points de vue privés pénètrent la sphère publique, y sont diffusés et amplifiés. Comment ? Par trois « dispositifs » : le journal, le café et le salon. C'est là que des opinions privées deviennent publiques : j'écris dans le journal ce que je pense, je dis au café ou dans un salon ce que je ressens et immédiatement des lecteurs ou des auditeurs s'empressent de le relater.

Ces trois dispositifs naissent au XVII^e siècle : d'abord, le journal, qui est grandement contrôlé par le pouvoir, même si pour échapper à la censure, certains journaux sont imprimés hors du Royaume. Le café, lui, est un breuvage venu d'Arabie, par le port de Moka sur la mer Rouge, qui donne naissance aux lieux où on le boit, d'abord à Marseille, puis Londres, et rapidement dans toutes les villes importantes d'Europe. Le café est un endroit plutôt cossu, avec des meubles soignés, des glaces, des tentures, ce qui sélectionne la clientèle. On peut aussi y lire la presse et discuter des articles en bonne compagnie. Quant au salon, souvent tenu par des aristocrates cultivées, il fait se rencontrer des savants, des artistes, des écrivains, des théologiens, des explorateurs, bref, des personnes « intéressantes », qui débattent entre elles sur tous les sujets, souvent avec audace.

Ces trois « dispositifs » seront très actifs durant la période pré-révolutionnaire, puis le nombre des journaux se démultipliera et les journalistes participeront activement à la Révolution, les cafés seront des lieux de rendez-vous, seuls les salons cesseront leurs diners, les aristocrates étant tous suspectés... Au siècle suivant, la presse cherchera à atteindre le plus grand nombre avec la publication d'un feuilleton qui fidélisera le lectorat et la publicité qui paiera assez pour qu'un prix modeste soit demandé

aux lecteurs. C'est donc la fin du journal comme vecteur d'opinion publique. Le café, lui aussi, sera fréquenté par toute une population variée et verra sa spécificité s'effacer progressivement. Les salons renaîtront sous l'Empire et se maintiendront jusqu'à la guerre de 1914, avec comme ultimes témoins, Proust et Cocteau. Dès lors, l'espace public comme lieu d'expression du politique se dotera des partis et des syndicats, des clubs et des revues, des radios et des télévisions. C'est un autre monde que celui étudié par Habermas.

À la fin du XX^e siècle, en France, la voirie, les rues, parcs, jardins, places, parvis, bref les voies de communications vont être regroupés sous le vocable d'« espaces publics ». Avec le pluriel, l'expression change de signification : du débat sur le politique, l'on en arrive aux endroits parcourus par le public... À partir de ce moment, l'expression s'installe : tout le monde parle des « espaces publics », avec en arrière-pensée le couple juridique « privé/public ». Or il y a tout un éventail de propriétés : individuelle, collective, coopérative, indivise, étatique, communale, etc. Aussi, la notion va-t-elle évoluer rapidement : les espaces publics sont des espaces ouverts aux publics. Un centre commercial, une galerie marchande, un parc zoologique, qui accueillent du public, sont des espaces publics, tout comme un sentier de randonnée ou une plage. Peu importe que l'accès soit gratuit ou payant. On le voit, l'espace public n'a plus le même sens.

Par ailleurs, je rappelle que le mot « espace » est avant tout un « intervalle ». Il est aussi équivalent de « distance » ou « étendue ». Assez rapidement, le mot « espace » sera associé aux vocabulaires de la géométrie, de la musique et de la typographie et non à celui de l'architecture. Dans les traités occidentaux d'architecture, de Vitruve à Viollet-le-Duc, l'on trouve rarement le mot « espace », au contraire de *locus* ou *topos*, c'est-à-dire « lieu », plus fréquent. C'est vers les années 1970 que le mot « espace » triomphe, paraissent les revues, *L'Espace*

Il est quasi impossible de développer une démocratie directe dans une mégalopole peuplée comme un pays.

géographique, *Espaces et Sociétés, Espaces-temps*, etc., l'on parle d'« espace publicitaire », d'« espace politique », une voiture se nomme « espace »...

Je préfère revenir au mot « lieu », plus précis, plus chargé d'affects, plus riche géographiquement, plus intéressant à représenter, etc., qui s'associe facilement à « milieu », terme à la dimension écologique évidente.

Quels sont les principaux « fléaux » de nos espaces urbains modernes ?

Il faut voir au cas par cas... Néanmoins, il y a des « maux » communs à tous les territoires urbanisés : la congestion automobile, les pollutions (sonores, de l'air, des eaux, etc.), le manque de nature, l'absence de bancs publics et de toilettes, des rues-corridors, des trottoirs pas assez larges, des pistes cyclables trop timides, un mobilier urbain peu amène, un mépris complet des personnes handicapées, des boutiques murées qu'il faudrait attribuer à des artisans, des professions libérales, des associations, afin d'animer les rues, etc. La liste est connue. Il suffit d'interroger n'importe quel piéton pour la compléter ! Travaillant sur la « ville récréative » qui est celle des enfants, je constate que les voitures vont trop vite, se garent sur les trottoirs, que les endroits pour jouer sont rares, qu'il faudrait joindre tous les moindres espaces verts entre eux afin de réaliser une « farandole verte » qui pourrait devenir un véritable terrain d'aventures pour les enfants... Vous voyez, il y a de quoi faire, mais les blocages sont nombreux, à tous les niveaux. La taille de la ville joue dans la qualité de vie de ses habitants, et aussi dans les modalités du politique. Il est quasi-impossible de développer une démocratie directe dans une mégalopole peuplée comme un pays, avec plusieurs millions d'habitants.

Dans *Mesure et démesure des villes*, je recense la plupart des propositions ayant

trait à la dimension d'une ville, depuis Platon, deux « modèles » émergent favorablement, la cité-jardin avec ses 30 000 habitants, dont 2 000 agriculteurs, et la ville de 500 000 habitants répartis dans des quartiers ayant une relative autonomie décisionnelle avec un budget propre. Là, aussi, pour contrer l'abstentionnisme, il convient d'expérimenter de nouvelles pratiques politiques : le vote à 12 ans, le tirage au sort du maire pour un mandat d'un an, la suppression des délégations verticales et la mise en place d'un pouvoir collégial, etc. Le désintérêt des habitants pour l'administration de leur ville provient, non seulement de la professionnalisation des élu-e-s, de leur langue de bois, des complications bureaucratiques, mais aussi de la disparition de l'espace public entendu comme opinion publique et débat permanent.

Comment décrieriez-vous la teneur politique de l'urbanisme ? Quels en sont les enjeux politiques ?

L'urbanisme représente le moment occidental et masculin de la fabrication de la ville productiviste. Il naît au milieu du XIX^e siècle et pérorne encore à présent, bien que sérieusement décrié. Henri Lefebvre a insisté sur le caractère idéologique de l'urbanisme dans *Le droit à la ville* et *Espace et politique* ; quant à Bernard Charbonneau, il a dénoncé l'urbanisme étatique, les « grands projets d'aménagement », comme les « zones touristiques » d'Aquitaine et du Languedoc, et les « villes nouvelles ». J'ai suggéré d'abandonner l'appellation d'« urbaniste » et de lui substituer celle de « ménager des possibles », sachant qu'il fallait aussi modifier de fond en comble sa formation et sa pratique professionnelle, sans aucun succès. Tout projet urbain est avant tout un *trajet*, qui intègre sa réversibilité, sa réorientation en cours de réalisation, sa reconversion, son enrichissement. Dans *L'urbanisme c'est notre affaire!* en 2010 et dans *Repenser l'urbanisme* en 2017,



© François-Xavier Cardon

j'imaginai un urbanisme participatif et sensoriel. Depuis, je n'utilise plus ce mot, lui préfère « ménagement » et vise, non plus l'urbain dispersé ou concentré dans les anciennes villes qui ont perdu leur *esprit*, mais une « biorégion urbaine », qui rassemblerait divers groupements urbains, de tailles variées. L'écologie guide ma réflexion et c'est bien la réconciliation des « villes » et des « campagnes » (ou ce qu'on appelle ainsi) que nous devons réaliser en des modalités différentes ici et là. L'urbanisme apparaît alors comme un obstacle, il ne peut aller qu'à l'encontre d'une telle attente. Il s'avère daté et nocif. C'est bien une rupture avec le productivisme qu'il s'agit d'effectuer.

Y a-t-il une ville que vous aimez particulièrement ? Ou des villes qui vous rendent optimistes ?

Je ne crois pas que cette question soit bonne. C'est comme citer son roman ou film préféré ! La ville que j'ai appréciée lorsque j'avais quinze ans n'existe plus, c'était Paris. Nous venions de y emménager après avoir résidé à Issy-Plaine. Je circulais en vélomoteur, j'allais à la Cinémathèque, au marché aux puces de Saint-Ouen,

au lycée, à la Maison des Jeunes du XIV^e arrondissement qui hébergeait la revue de poésie à laquelle je collaborais. Je fréquentais aussi les bouquinistes des Passages parisiens et ceux du Quartier Latin. Tout était accessible. Tout était à découvrir. Plus tard, j'ai été impressionné par New York, comme par Sanaa ou Hérat. Mais ces villes me plaisaient parce que j'y circulais en bonne compagnie ! Aussi n'est-ce pas un lieu qui vous envoûte grâce à ses qualités propres, mais certaines circonstances qui font que vous vous y sentez bien. Du reste, vous pouvez y retourner dix ans plus tard, dans d'autres circonstances, et la magie a disparu...

Et puis j'ai en tête des « villes » (mais sont-ce des villes ?) qui m'inquiètent pour l'avenir, comme Dubai, les *smarts-cities*, les mégalofoles, mais aussi Paris, qui depuis une quinzaine d'années, est saccagée, touristique, gentrifiée... Toute tentative, même minuscule, comme la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, pour vivre autrement, me reconforte. Vous voyez c'est modeste... ●

Propos recueillis le 20 mai 2023



*Sous le Musée,
Parc de la Boverie
Juin 2023*

couvertures

Images de fragiles refuges Par Cathy Álvarez Valle

Texte de Maite Molina Mármol

Herstal, ma ville. Liège, sa ville. Des espaces qui nous tiennent à cœur, où l'on se sent « chez soi », que l'on est soulagées de retrouver si on s'en éloigne un moment. Parce qu'on en connaît les recoins, parce qu'on y emprunte les chemins de traverse, parce qu'on y retrouve une atmosphère. Même s'il y a l'autre « chez soi », retrouvé épisodiquement, au moment des vacances d'été de l'enfance et de l'adolescence : celui où sont nés nos parents et grands-parents, au Nord de l'Espagne pour elle, plus au Sud pour moi (mais c'est une autre histoire).

Place ici à nos villes « poétisées », pour reprendre l'expression de Michel de Certeau. Par l'usage qu'en fait chacun et chacune, arpentant ses rues, dessinant des itinéraires, choisissant ses points de repères, nouant des relations avec ses voisins ou les commerçants, « [l'usager] a re-fabriqu[e] [la ville] pour son usage propre en déjouant les contraintes de l'espace urbain ; il impose à l'ordre externe de la ville sa loi de consommateur d'espace ».

Le lien tissé avec la ville est variable, changeant, tributaire des aléas de l'existence (déménagement, changement professionnel, bouleversement amoureux, notamment). C'est en juin 2019, sur le trajet qui l'amène de chez elle à son lieu de travail, du quartier Saint-Laurent aux Chiroux, quotidiennement mais pour le temps d'un été seulement, que Cathy Álvarez Valle croise les personnes qui figurent dans la série « couvertures ».

Sans dessein précis, mais interpellée, elle sort son appareil qui l'accompagne toujours et garde trace de cette présence

qui m'apparaît, à moi, en écrivant ces lignes, comme une « présence absente ».

Pour y réfléchir, je reviens à la proposition de Michel de Certeau, selon laquelle la ville, telle qu'elle est vécue par chacun, devient « non seulement l'objet d'une connaissance mais *le lieu d'une reconnaissance* ». En effet, la ville est aussi un espace d'interactions – que les sociologues ont notamment étudié sous l'angle des rituels d'exposition et d'évitement –, d'échange et de rencontre avec les autres, au point qu'Hannah Arendt a décrit l'espace public « comme l'espace où j'apparais aux autres comme les autres m'apparaissent, où les hommes n'existent pas simplement comme d'autres objets vivants ou inanimés mais font explicitement leur apparition ».

Ainsi l'espace public serait-il le lieu de la reconnaissance réciproque de la condition d'être humain. Qu'en est-il, cependant, de ceux qui sont cantonnés à cet espace public, « enfermés dehors » comme le montrent ces photographies prises devant la Banque nationale de Belgique dont les portes – aujourd'hui



Banqueroute, Banque nationale de Belgique, Place Saint Paul, été 2018

définitivement closes – se parent de barreaux ? Bénéficient-elles aussi de cette reconnaissance que confère l'espace public, ces personnes qui sont contraintes d'y faire tenir toutes les dimensions de la vie, des plus élémentaires besoins physiologiques à ce qui est nécessaire à chacun, selon son tempérament, selon les moments : penser, traîner, jouer, lire, écrire, se changer les idées, être seul ou s'entourer de ceux qui comptent pour nous ?

Soumises constamment au regard des autres, les personnes vivant dans la rue semblent pourtant invisibles pour certains, ignorées par les passants et ceux préférant détourner les yeux. Ce fil ténu entre visibilité et invisibilité, ce statut précaire, instable, c'est aussi ce que mettent en évidence les photographies

de ces corps que l'on devine sous les amas de couvertures, emmitouflés et sans visages, parfois gardiens de biens personnels qui tiennent dans un sac. Ou leurs traces, qui semblent indiquer que le retour du propriétaire est imminent, comme s'il était toujours là – quelques biens qui font territoire.

De ces couvertures, qui enveloppent, qui protègent du froid et mettent à l'abri des regards, on fait refuge. C'est ce qui est apparu à Cathy et a fait écho chez elle qui, dans son travail artistique, investit la notion de refuge : le « chez soi » des montagnes de Casaio en Galice et de la maison familiale à Léon ; le « potager ouvrier » familial dans le quartier de Sainte-Marguerite ; les images et les souvenirs ; la répétition et la réappropriation des rites et des



Sur un banc, Place Saint Paul, été 2018

gestes qui lui ont été transmis – jardiner, cuisiner, broder, reprendre. Dans la rue, sous les couvertures, on se retire, on s'extrait du monde environnant – omniprésent – pour se mettre en sécurité. Un refuge des plus fragiles et précaires, presque symbolique, malgré la matière du tissu qui recouvre.

Ce regard, ni misérabiliste ni dénonciateur, celui qu'a posé Cathy sur ces personnes, est aussi le regard qui les a *reconnues*. Dans un rapport sensible à l'espace, attentif à ceux qui s'y logent, qui parviennent à y faire leur nid bien qu'on ne leur laisse pas de place, elle a en quelque sorte « pisté », « fait ligne » au sens de Tim Ingold. Celui-ci propose une anthropologie comparée des lignes : il lie les actes de « marcher, tisser, observer, chanter, raconter une histoire,

dessiner, écrire ». Avec ces images, il s'agit de voir, donner à voir et faire le récit de ceux qui tracent avec leurs corps, dans la ville, une parcelle précaire de territoire, à reconquérir chaque soir ●

RÉFÉRENCES

Hannah ARENDT (trad. Georges Fradier, préf. Paul Ricœur), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 1994.

Michel DE CERTEAU, *L'invention du quotidien II (Habiter, cuisiner)*, Paris, Gallimard, 1994.

Tim INGOLD, cité par Gabrielle MACE, *Nos cabanes*, Paris, Éditions Verdier, 2019.



Banqueroute, Banque nationale de Belgique, Place Saint Paul, été 2018



Banqueroute, Banque nationale de Belgique, Place Saint Paul, été 2018



Traverse Saint Paul, Liège, hiver 2019



Banqueroute, Banque nationale de Belgique, Place Saint Paul, été 2018



Banqueroute, Banque nationale de Belgique, Place Saint Paul, été 2018



Rue du Palais, mai 2023



Entrée, Quai de la Goffe, Liège, 2019

Architecture de l'asile

Extrait de *Philosophie de l'architecture*, de Ludger Schwarte

« Mais pour agir, vivre et satisfaire leurs besoins, les sans-abri n'ont précisément rien d'autre à leur disposition que ce même espace public. La plupart des sociétés tolèrent, d'une part, la vie des sans-abri, quand elles ne la produisent pas, mais y réagissent, d'autre part, en installant dans l'espace urbain un mobilier spécifiquement hostile aux sans-abri, en publiant des règlements qui leur sont hostiles, et même en organisant contre eux des interventions policières afin de défendre les intérêts mercantiles. Face aux expériences des mouvements ouvriers et féminins qui n'ont pu

s'émanciper politiquement qu'en conquérant le droit d'utiliser des espaces publics pour leur cause, la question se pose de savoir s'il ne devrait pas exister un droit public spécifiquement destiné à protéger ces espaces publics contre la récupération étatique et privée et, par ailleurs, s'il ne pourrait pas exister une architecture offrant asile à un public dépossédé de ses droits. »

(Paris, Label Zones, Éd. La Découverte, 2019, p. 375)

La maison comme second vêtement

Extrait de *Chez soi. Une odyssee de l'espace domestique*, de Mona Chollet

« On parle souvent de la maison comme d'un second vêtement : comme lui, quoique à un autre niveau, elle protège, elle dissimule, elle assure le bien-être du corps, elle offre un minimum de surface sociale et permet une forme d'expression. Ne pas pouvoir s'extraire de la multitude, échapper à son harcèlement, se soustraire aux regards, refermer une porte derrière soi, arpenter quelques

mètres carrés où l'on est souverain, souffler, reprendre des forces, faire ses besoins, se laver, se préparer à manger, entreposer en lieu sûr les objets auxquels on tient, c'est n'avoir qu'un vêtement sur les deux qui sont nécessaires. »

(Paris, Label Zones, Éd. La Découverte, 2015, pp. 68-69)

EXPOSITION



11 lettres
10 figures inspirantes
et vous !

Une exposition à accueillir en vos locaux

Informations et contact

expositions@territoires-memoire.be - 04 232 70 06



À vous d'écrire l'histoire !



www.territoires-memoire.be



Camille Readman Prud'homme
Quand je ne dis rien je pense encore

quand tu marches dans la ville
tu deviens un corps
il t'arrive des choses que tu préférerais oublier
personne ne se parle pourtant
chacun reconnaît les autres
comme des autres

dans les magasins tu deviens ton argent
dans les restaurants tu deviens une table
sur les trottoirs tu deviens une vitesse
dans l'autobus, une place en moins
comme les dés que l'on lance
tu n'es plus
qu'une seule face

(L'Oie de Cravan, Montréal, 2021)





Dominique BOTTE, *Nous sommes syndicalistes, nous ne sommes pas criminels*,
7 juin 2023, © KrasnyiCollective

Espace public et contestation : rétrécissement du domaine de la lutte

Par **Olivier Starquit**

De tout temps, les conquêtes sociales ont été issues de la mise en place d'un rapport de forces se manifestant notamment par l'occupation de l'espace public. Pensons aux barricades lors de la révolution de 1848, à la Commune de Paris sans oublier les manifestations pour obtenir le suffrage universel. L'occupation de l'espace public est un tropisme universel et récurrent : ainsi ces dernières décennies ont vu ressurgir *Occupy Wall Street*, les Indignés en Espagne, le parc Gezi en Turquie, sans oublier les rassemblements des gilets jaunes sur les ronds-points. De tout temps également, l'ordre dominant et ses forces n'ont jamais hésité à réprimer durement ces mouvements : charges de cavalerie et canonnades au XIX^e siècle, armes à létalité atténuée (un bel euphémisme pour les lanceurs de balle de défense ou LBD) au XXI^e siècle contre les gilets jaunes, et combien de mutilés ?

Baliser les itinéraires

Face à cette occupation de l'espace public, le pouvoir peut aussi réagir en remodelant ce dernier. Ainsi, Napoléon III, sous le Second Empire, fit appel au baron Haussmann pour détruire les ruelles médiévales de Paris – propice à la tenue de barricades – et tracer de larges avenues rectilignes, ce qui n'empêcha toutefois pas les Communards de se réapproprié provisoirement la ville en 1871.

Plus proche de nous, pour éviter la reproduction d'échauffourées massives dans les villes – voire l'assassinat d'un manifestant par la police à Gênes –, la tenue des G7, G8, G10 (selon l'évolution des relations diplomatiques) a déserté les centres-villes pour se barricader dans des espaces hors-sols peu accessibles. En Égypte, après le coup d'État militaire de 2013, le gouvernorat du Caire a « annoncé des travaux d'aménagement des principales places du centre-ville¹ ».

Globalement, en Belgique, les manifestations ont de plus en plus pris des formes ritualisées et bien balisées, fruit d'une gestion négociée de l'espace public avec les forces de l'ordre. Une conception fortement circonscrite qui peut par ailleurs faire surgir la question de l'utilité de ces manifestations : en quoi une marche ADEPS – un des surnoms donnés à ce parcours Nord-Sud classique à Bruxelles – influe-t-elle sur le cours des choses ? À cela peut toujours être rétorqué que la force du nombre fait partie de l'exercice du rapport de forces, qu'il est difficile de quantifier les résultats d'une action collective et que de toute façon, par sa forme de rassemblement collectif, la manifestation permet de se retrouver et de forger un collectif.

Bloquer la route

Tout serait-il donc calme sur le front occidental ? À vrai dire, pas vraiment. Quelques faits notoires sont préoccupants, comme en ce

moment² en Grande-Bretagne où les antimonarchistes anglais ont été coffrés lors du couronnement de Charles III. Par ailleurs, force est de constater que le néolibéralisme qui enchante de moins en moins prend proportionnellement des contours de plus en plus autoritaires : les nombreuses manifestations en France contre la réforme des retraites voient les forces de l'ordre ne pas hésiter à agir brutalement. Par ailleurs, cette « brutalisation du maintien de l'ordre reste inintelligible si on ne la relie pas à la délégitimation de la manifestation comme mode d'action politique³ ». Citons aussi ces préfectures en France qui ont jugé opportun d'interdire le recours à des dispositifs sonores portatifs (vive la novlangue !) : comment ne pas y voir une illustration d'un durcissement de l'attitude politique et judiciaire ?

Et la Belgique n'est pas une île, ainsi que nous le montrent les dernières évolutions politiques et judiciaires. Celles-ci donnent en effet des indices d'une moins grande tolérance à l'égard du droit de manifester et du droit de faire grève. Ainsi, les actions menées par Greenpeace et par les mouvements pour le climat sont dans le collimateur (ouverture d'un procès à Bruges contre quatorze activistes qui ont pénétré sur le terminal gazier de Fluxys). En outre, à l'heure d'écrire ces lignes, la commission Justice de la Chambre des représentants statue sur une proposition de loi visant prétendument à lutter contre les casseurs présents en manifestation, notamment en leur interdisant de participer à toute manifestation pendant trois, voire cinq ans en cas de récidive. Le problème est toutefois que le texte est tellement flou qu'il pourrait permettre de s'en prendre non pas aux casseurs mais à n'importe quel militant. Le texte évoque ainsi tout rassemblement revendicatif pour désigner un cas et une action très spécifiques, le rassemblement revendicatif étant par ailleurs défini comme suit : « *un rassemblement organisé sur la voie publique, dans le but d'exprimer une ou plusieurs convictions collectives* ». Ainsi, n'importe quelle association peut se sentir visée (mouvement de défense

1. Sophie POMMIER, « Le Caire, ville entravée », *Le Monde diplomatique*, juin 2023, p. 13.

2. Ce texte a été écrit en juin 2023...

3. Laurent BONELLI, « Brutalisation de l'ordre manifestant », *Le Monde diplomatique*, mai 2023, p. 19.

**Au nom de la liberté
de faire du profit, la
liberté de se déplacer
dans l'espace public
se voit entravée.**

de l'environnement, syndicat), et ce n'est pas la clause mentionnant que le rassemblement doit dépasser cent personnes qui rassurera

les défenseurs de la démocratie. Parmi les actes incriminés, citons entre autres la dégradation de propriété (jets d'œufs?), ou encore l'incendie (une palette pour se réchauffer sur la voie publique?). Quelques éléments pour indiquer que nos gouvernants sont prêts à porter atteinte à la liberté d'opinion et d'expression, alors que l'arsenal répressif et limitatif est déjà bel et bien présent : interdictions préventives,

sanctions administratives communales, ordonnances sur les piquets, etc.

En marge, il est intéressant de constater que cette proposition de loi s'inspire des mesures prises dans le domaine du football pour lutter contre le hooliganisme, ce qui confirme l'intuition selon laquelle les mesures prises dans ce cadre sportif font office de laboratoire. La gestion de ce public est souvent l'occasion d'expérimenter des logiques sécuritaires étendues par la suite dans la société. Indépendamment du fait que cette loi, si elle est votée⁴, sera vraisemblablement difficile à mettre en œuvre, voire porterait atteinte à la vie privée (vidéosurveillance et drones à gogo), son objectif réel est

4. Le 5 juillet 2023, faute d'un quorum suffisant, la commission Justice reportait le vote du projet de Loi, préalablement amendé (Ndlr du 6 juillet 2023).



plus performatif : il vise à effrayer et à dissuader toute velléité de contester la moindre mesure. Et cela peut compter face aux choix cornéliens que la transition climatique et le retour annoncé de l'austérité imposeront.

Pas de pitié pour les piquets

D'autres évolutions dans la gestion restrictive de l'espace public ont également surgi dans le cadre du conflit social opposant le groupe Delhaize-Ahold aux représentants du personnel de ce secteur du commerce qui luttent contre la franchisation de ces magasins. Le groupe Delhaize a introduit des requêtes

unilatérales (qui comme leur nom l'indique ne sont pas contradictoires et invitent le juge à décider sur base de la requête d'une seule des parties) visant, via l'imposition d'astreintes à empêcher le blocage des magasins par des piquets. De plus, dans le cadre de la mise en œuvre de ces astreintes, des personnes portant un gilet rouge se sont vu interdire de circuler dans un rayon de cent mètres du magasin. Il est également intéressant de mentionner cette discrimination opérée par les forces de l'ordre lors de la manifestation contre le dumping social et pour les libertés syndicales : elles ont jugé opportun de refuser l'accès aux toilettes de la gare du Nord à des personnes uniquement parce qu'elles portaient une vareuse syndicale. De nombreux autres éléments comme le recours aux forces de l'ordre pour venir en aide aux huissiers pourraient être cités, mais contentons-nous d'épingler qu'au nom de la liberté de faire du profit, la liberté de se déplacer dans l'espace public se voit entravée.

Vers une fin de la société pacifiée ?

Le paradoxe de la situation actuelle est que si nous comparons avec d'autres siècles, nous vivons dans une société extrêmement pacifiée, une société où précisément le moindre soupçon de violence⁵ est monté en épingle et quasi présenté comme un acte terroriste (l'hyperbole pour mieux disqualifier).

Le paradoxe de la situation actuelle est surtout que ces mesures pourraient induire une adaptation des protestataires, adaptation qui pourrait les pousser à adopter des « stratégies favorisant la confrontation, la mobilité et l'imprévisibilité plutôt que l'expression de mots d'ordre, ce qui pourrait déboucher sur des modes d'action plus radicaux⁶ ».

À l'heure où les villes se gentrifient, le meilleur des mondes pour l'ordre dominant serait-il celui d'un espace public sans mendiants, sans manifestants et sans pauvres ? ●

5. Je ne parle bien évidemment pas de la violence d'État ou de la violence symbolique, bien réelles celles-là !

6. Laurent BONELLI, *op.cit.*



Arpenter la ville

Cartographies de nos lieux de vie

Par Tamara Hannay

« Ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, le bruit de fond, l'habituel, comment en rendre compte, comment l'interroger, comment le décrire ? »

(Georges PEREC, *L'infra-ordinaire*, 1989)

Dans la foulée des réflexions suscitées par la préparation de ce numéro d'*Aide-Mémoire* consacré aux espaces publics, nous nous sommes penchés sur différents projets artistiques, individuels ou collectifs, qui ont pris pour objet ces lieux partagés et qui en ont « déplié l'ordinaire »¹.

Lieux communs

Qu'il parle de Liège, de Saint-Gilles (Bruxelles) ou de la Goutte d'Or (Paris), chacun de ces projets a pris pour objet de son travail un lieu de vie, un espace *commun* à l'échelle d'une ville ou d'un quartier. Porter son attention sur l'espace public, c'est choisir de s'intéresser à un espace partagé, sur le principe accessible à toutes et tous et l'un des rares où nous sommes amenés à interagir avec toutes celles et tous ceux avec qui nous avons ces lieux de vie en commun. En cela, c'est un objet éminemment politique.

Apprendre à voir

Dans ces espaces, ces artistes² nous invitent à interroger de plus près la manière dont on habite un lieu, la manière dont on y rencontre les autres (directement ou au travers des traces qu'ils y laissent). En filigrane, ils nous invitent aussi à être attentifs à la manière dont le lieu lui-même influe sur la façon dont on vit. Dans quels endroits de la

ville le projet *TextUrb*, présenté ci-contre, recense-t-il le plus d'écritures de rue ? Quels supports y sont favorables ? Si l'on superpose, dans les cartes d'Elsa Noyons, celle des bancs publics et celle des actions de solidarité dans l'espace public, par exemple, qu'est-ce que ça raconte ?...

En observant avec attention la manière dont les espaces sont scénographiés (et par qui ?), les objets ou les écrits qui y apparaissent, ce qui y est autorisé, ou non, la place qui y est laissée au vivant, nous avons beaucoup de choses à apprendre sur notre monde. Et le premier pas pour penser cet espace, c'est d'apprendre à le voir³, de le sortir de l'invisibilité dans lequel l'habitude nous le plonge. Il nous faut apprendre à observer la ville, à dépasser son statut de décor, prendre le temps d'affiner notre regard, de donner une véritable attention à ce qui nous entoure. L'observation est un savoir-faire qui se cultive et les artistes sont de bons guides en la matière.

1. Pour reprendre le merveilleux titre qu'Elsa Noyons donne à ses cartes.

2. Pour jouer franc-jeu, au milieu des artistes se cachent deux sémiologues. Mais pour le regard neuf que la sémiologie leur/nous fait porter sur la ville, nous les rapprochons des poètes.

3. Voir l'article « Que font les espaces publics ? » de Gaëlle Henrard dans ce même numéro.

Subvertir le grand partage de l'enchantement

En s'appropriant chacun à leur manière l'outil de la cartographie pour le détourner de manière artistique, les artistes que nous vous présentons participent à « subvertir le grand partage de l'enchantement », au sens où l'entend Estelle Zhong Mengual⁴ : ils réunissent ce que l'on a appris à penser comme deux rapports au monde distincts, celui de la pensée rationnelle, des faits, et celui de l'intuition, la sensibilité, l'imagination. Dans ce grand partage, seul le premier,

celui des sciences, est reconnu pour produire des savoirs. L'art quant à lui repoétiserait le monde sans pouvoir prétendre dire de la vérité sur lui. En réconciliant savoir et sensibilité, nos cartographes sensibles s'infiltrèrent dans les brèches de cette pensée pour produire de nouveaux discours sur ce qui nous entoure, affirmant la légitimité de l'œil de l'artiste pour nous dire des choses du monde dans lequel nous vivons.

Textures Urbaines – Une cartographie des écritures de rue à Liège (Site web)

Textures Urbaines est une collection photographique subjective et artisanale des écritures de rue à Liège. Elle s'intéresse à ces écrits du « quotidien urbain » qui produisent du sens (et accrochent l'attention) dans l'espace public. Elle les référence sur son site Internet (<https://texturb.uliege.be/geotag/>) sous la forme d'une carte sur laquelle ces éléments photographiés sont géolocalisés.

Un outil de recherche permet d'organiser ces données en fonction de trois autres critères (outre donc l'emplacement géographique), chacun porteur d'effets de sens spécifiques :

- Le type de support (ordre public/ordre commercial/ordre privé)
- Le type de geste (collages/écritures/autres)
- La topique ou catégorie thématique (art urbain/art urbain spontané/(micro)toponymie/messages)

En donnant à voir la « polyphonie des discours urbains », *Textures urbaines* offre un « contre-point à quelques noyaux mythologiques du grand récit urbain

dominant : le discours de projet, la promotion touristique, et plus largement les politiques de *city branding* qui tendent à imposer une imagerie de la ville qui lisse la variété sémiotique qui l'habite ».



4. Estelle Zhong Mengual, *Apprendre à voir*, coll. Mondes sauvages, Actes Sud, 2021, p. 19.



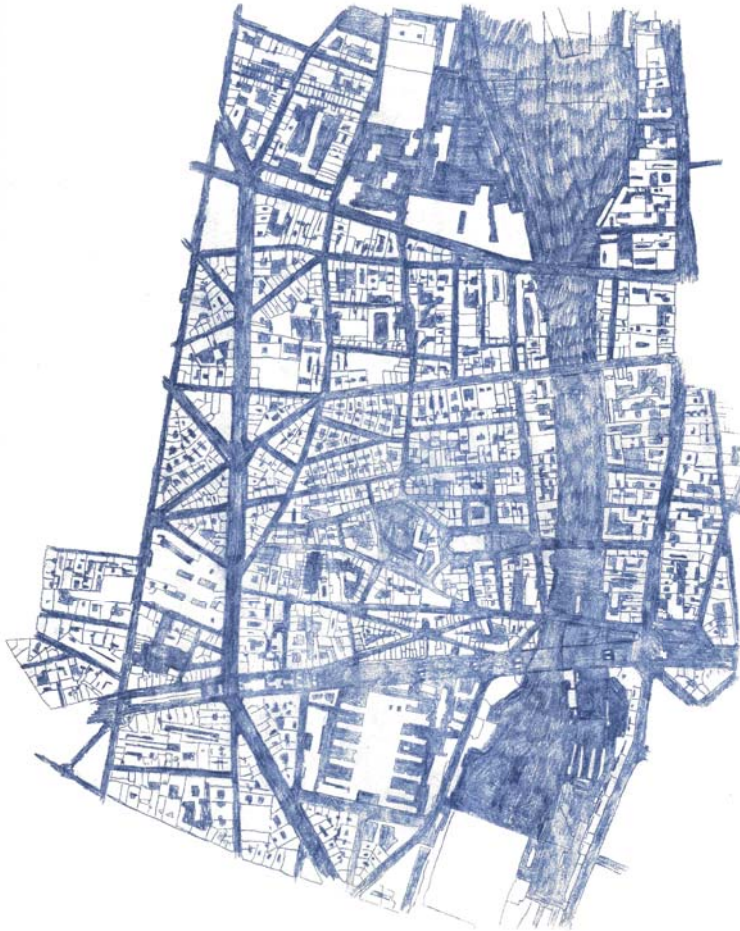
Elsa Noyons – *Déplier l'ordinaire* (Livre)

Elsa Noyons, artiste plasticienne, a travaillé sur son quartier de « La Goutte d'Or », à Paris. Elle en a « déplié » différents aspects sous la forme de cartes et d'inventaires, rassemblés dans son ouvrage *Déplier l'ordinaire*⁵.

L'autrice questionne ce que c'est qu'habiter un lieu, ce qui peut apparaître lorsqu'on prend le temps de voir ce qui le constitue. De cette exploration intime émerge une

réflexion sur l'espace public, sur les différentes couches qui constituent un territoire (couches auxquelles l'artiste donne corps en présentant son travail sous la forme de calques superposables, dont les combinaisons peuvent créer du sens à l'envi).

Une invitation à arpenter le quotidien, à cartographier et inventorier nos propres lieux de vie.



5. Elsa Noyons, *Déplier l'ordinaire*. 2018-2020.

Cartographies narratives de la Goutte d'Or, LJMIL, 2023.



Claire Corniquet – *La fabrique des curiosités (Ateliers)*

« La fabrique des curiosités : Écriture, art et anthropologie », c'est ainsi que Claire Corniquet résume son travail, qui l'amène (entre autres choses) à animer des ateliers de déambulations.

Ceux-ci sont basés sur le glanage et la photographie d'objets éparpillés dans l'espace public en relation avec (l'un des) quatre thèmes qu'elle définit ainsi :

- *Entre deux mondes* (qui incarne l'isolement, l'exclusion, une inégalité sociale/de genre) ;
- *Frontière* (qui incarne la frontière / qui s'oppose au mouvement ; la frontière connote la barrière et le contrôle, l'arbitraire et l'artificiel, le colonial et l'impérialisme) ;
- *À contre-courant* (qui incarne une résistance, une idée-action subversive au sein de l'espace public) ;
- *Image fantôme* (qui incarne un temps révolu, une pratique révolue, des existences révolues).

Elle s'appuie sur une charte, inspirée de celle de la Compagnie de théâtre *Les Maladroits*, qui dit notamment que « le glanage sera guidé par la charge sensible, inattendue, poétique, narrative qui s'est glissée au cœur de l'objet ; charge qui ne dépend d'aucun critère esthétique défini et qui est propre à chaque glaneur.euse. Gardons à l'esprit que le glanage interroge notre part sensible et notre imaginaire. » On a envie d'ajouter que le glanage et les objets ont aussi une charge politique.

Claire Corniquet est l'auteurice d'une *Cartographie de la Chique* (Maelström, 2018) dans laquelle elle ré-enchantre ses déambulations.



Valérie Provost – Quartiers brodés (Œuvre textile)

Quartiers brodés est un projet artistique collectif itinérant développé par l'artiste Valérie Provost. L'œuvre collective à laquelle aboutissent les ateliers prend la forme d'une toile brodée de grand format (entre 5 et 8 m²).

Pour garder la trace de moments de réalisation collective et des échanges auxquels elle a donné lieu, l'illustratrice Coline Sauvand a réalisé une chronique dessinée des ateliers, qui accompagne l'exposition de l'œuvre achevée.





Nephtys Zwer – *Ceci n'est pas un atlas. La cartographie comme outil de luttes* (Livre)

« La carte est un récit ». Comme pour toute manière de raconter des histoires, la cartographie répond à des codes – dont la maîtrise donne du pouvoir – et est sous-tendue par des intentions : des choses qu'elle souhaite nous faire faire (et cela peut être faire rêver, faire comprendre... comme faire acheter, faire voter) et qui peuvent être plus ou moins assumées. Ce faisant, la cartographie est un puissant support de domination. Si l'on refuse de laisser cette arme aux mains de nos adversaires,

si on s'en empare, qu'on se l'approprie, elle peut aussi devenir un formidable outil de lutte contre ces dominations : c'est la contre-cartographie !

Ceci n'est pas un atlas propose une série d'exemples de ces réappropriations.

On embarque pour cet activisme géographique avec l'aide du *Petit manuel de cartographie collective et critique* fourni en fin d'ouvrage !

Ateliers de cartographie politique

*Raconter le monde, c'est raconter comment on entend le modifier. Les récits sont déjà la lutte, et la lutte a besoin de récits.*⁶

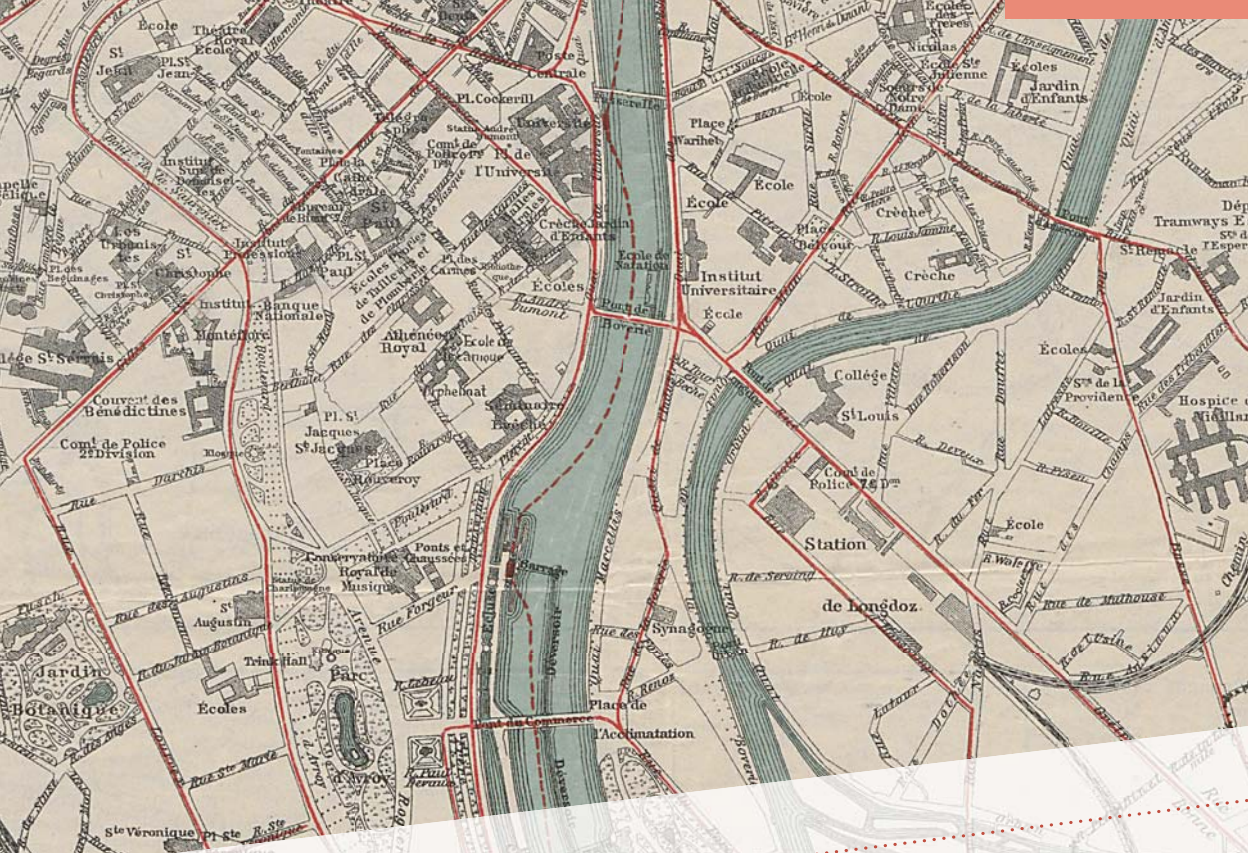
La tentation était trop grande, nous n'avons pas pu résister au plaisir de nous lancer nous-mêmes dans l'expérience. Nous avons mis sur pied un cycle de quatre ateliers pratiques pour déambuler dans la ville et cultiver les « arts de remarquer »⁷, affiner notre regard, l'orienter vers des pistes d'explorations inhabituelles à la lueur de toutes ces démarches créatives⁸, raconter, nous aussi, nos lieux de vie.

Nous avons des choses à apprendre sur notre rapport au monde, sur le fonctionnement du monde et sur ce que nous voudrions pouvoir en attendre. Et cela commence par ce qui est au plus près de nous. Nous le disions dans un précédent article, nous ne sommes pas habitués à nous sentir légitimes d'intervenir sur les aménagements citadins que, par ailleurs, nos habitudes nous rendent souvent invisibles. Peut-être est-il temps de réaffirmer que l'usage que nous avons des lieux que nous fréquentons fait de nous des spécialistes de ceux-ci. Et que s'y rendre attentifs nourrit nos possibilités d'actions. ●

6. WU MING cité en exergue de la note de l'éditeur Benjamin Roux « La puissance narrative des cartes » dans *Ceci n'est pas un atlas* du Kollektiv Orangotango sous la direction de Nephtys Zwer, éditions du Commun, 2023.

7. ANNA TSING citée par Nicolas NOVA, *Exercices d'observation. Dans les pas des anthropologues, des écrivains, des designers et des naturalistes du quotidien*, coll. Carnets, Premier Parallèle, 2022.

8. Nicolas NOVA, *op.cit.*



Exposition

Contre-Cartographies de nos lieux de vie

>> du 21 septembre au 17 décembre 2023

>> le 23 novembre : Rencontre

« **Politique du banc public** »

>> À la Bibliothèque George Orwell

La Cité Miroir

bibliotheque@territoires-memoire.be
04 232 70 62

gratuit



À vous d'écrire l'histoire !



(Dé)construire nos espaces publics

Entretien avec le bureau d'architecture et urbanisme Baumans-Deffet

**Arlette Baumans, Bernard Deffet
et Jean-Christophe Culot**

Mené par Gaëlle Henrard

© François-Xavier Cardon

Cela aurait manqué si, pour parler d'urbanisme et d'architecture des espaces publics, nous n'avions pas aussi interrogé des urbanistes et architectes...

Depuis 1999, dans la région de Liège et ailleurs en Wallonie, Arlette Baumans et Bernard Deffet persévèrent inlassablement dans cet exercice de mise en forme de l'espace « dont l'essence est d'assurer la transformation permanente et durable de l'environnement construit ». Avec leur équipe, ils travaillent à la « résolution de questions architecturales, urbanistiques et paysagères culturellement ancrées et socialement signifiantes ».



Comment décrivez-vous votre travail ?

Notre spécificité est de coupler architecture et urbanisme, en sachant que nous travaillons beaucoup sur l'espace public. C'est une problématique très stimulante pour nous, elle est en effet à la charnière entre, d'une part, des questions profondément urbaines et sociétales, et d'autre part, avec l'architecture à proprement parler puisqu'il s'agit toujours d'espaces construits. On doit donc à la fois faire de l'architecture, c'est-à-dire régler des problèmes d'étanchéité, de raccords, de briques et de blocs, et en même temps, nous questionner plus

globalement sur l'avenir de la ville. Il s'agit donc de traverser les échelles, ce qui à nos yeux est l'essence même du monde construit : c'est en comprenant ce qui se passe, tant à la plus petite qu'à la plus grande échelle, qu'on parvient à un moment donné à dégager des directions qui nous semblent justes. Mener un projet qui permet de se raconter une histoire. Mais ces valeurs sont un combat dans le monde de l'architecture d'aujourd'hui. Ne pas faire des *objets* d'architecture, mais bâtir et dégager des espaces qui soient en relation avec le sol, le quartier, la nature, les usages des gens, et avec un contexte plus large de façon à ce que les projets puissent dialoguer entre eux.



© François-Xavier Cardon

Un projet urbain sur l'espace public, à notre sens, relève de l'art d'aménager le vide : c'est construire le vide en établissant des continuités. Le problème des villes d'aujourd'hui, c'est qu'on additionne des discontinuités, on juxtapose des éléments. Alors que les villes dans lesquelles on peut apprécier se promener sont justement des villes où on ressent une continuité, un lien entre les différents éléments de l'espace, du bâti, de l'environnement, du paysage, etc. Des lieux où les éléments dialoguent entre eux. En architecture, la tendance est davantage de parler de circularité, de durabilité, de problèmes d'eau... et de moins en moins de mise en forme. Or, dans le fond c'est de cela qu'il s'agit, on met en forme la vie des gens, d'une société. En admettant bien sûr qu'il y ait un lien direct, et c'est notre conviction, entre la mise en forme et ce qu'elle induit en termes de comportement social, politique, etc.

Que signifie au juste concevoir un espace public, ou une place publique ? Quelles sont les questions fondamentales que vous vous posez ?

Il faut voir que les espaces publics sont des espaces d'une grande amplitude. Il s'agit d'une interconnexion continue et très rarement d'un espace circonscrit. Tout ce qui est accessible est espace public. Sous un pont, c'est un espace public. Les berges de la Meuse, s'il y a bien un

espace public qui devrait être rendu aux Liégeois, c'est celui-là. La question est de savoir comment on appréhende le fait qu'à un moment donné, on nous demande de prêter une attention particulière à un espace donné mais qui n'est jamais qu'un morceau de quelque chose. Nous avons travaillé à la conception de l'esplanade Saint-Léonard qui est pour nous un immense espace public, maillon reliant la Hesbaye et le plateau de Herve, dans une grande continuité verte : de la Hesbaye, on descend vers la Citadelle, on traverse le bois des Carmélites, atterrissant sur le parc Saint-Léonard, qui aurait pu redescendre sur Bavière et remonter sur la Chartreuse et le pays de Herve. À travers ces interconnexions, on appréhende véritablement l'espace public traversant tout le paysage.

Avec Saint-Léonard, il est par ailleurs important de rappeler que cet espace a toujours été une tranchée de séparation entre les quartiers pauvres et les quartiers bourgeois. Que ce soit une muraille, des remparts, une darse ou une prison, il y a toujours eu quelque chose qui faisait écran et qui divisait. Avec cela en tête, on a pu recréer un espace dans des formes qui sont celles de la connexion, de la liberté et de l'ouverture. Dans une forme de manifeste, notre volonté première a été de permettre aux gens de



**Plus un espace est neutre,
plus il est interprétable
et « démocratique ».**

se réunir. Pourtant, cette proposition de mise en forme a pu être perçue comme une architecture du « grand vide ».

C'est aussi dans cette perspective de l'ouverture, qu'on a travaillé sur la nouvelle Cité administrative, qui était un bâtiment très fermé sur lui-même. Nous avons voulu en faire un véritable espace démocratique et recréer des liens avec tout ce qu'il y a autour : le tram sur le quai et en Féronstrée, la navette fluviale qui peut emmener des gens qui vont ensuite se retrouver au 18^e étage du bâtiment pour voir le panorama sur Liège, tissant pourquoi pas des liens avec l'espace Saint-Georges, avec un téléphérique qui remonterait jusque Sainte-Walburge et un parking de dissuasion. Il faut souvent batailler pour faire comprendre tout cela au politique. Mais, parfois, à force de dire et de redire, il y a des choses qui bougent dans les mentalités.

Pour prendre l'un ou l'autre contre-exemple, ce qu'on appelle la place Saint-Lambert n'est pas une vraie place à notre sens, mais un grand rond-point qui exclut tellement de gens. C'est une grande dalle entourée de voiries. La problématique est sensiblement la même avec la place de l'Yser, en Outremeuse. Quant à la place du Marché, c'est un espace désormais privatisé et dédié à la consommation.



© François-Xavier Cardon

Vous parlez de « vraie place ». Que serait une vraie place ?

De manière générale, moins il y a de « broles », mieux tout le monde se porte. La surdéfinition des choses est rarement une bonne idée. Un parterre, une bordure, des assises, puis de nouveau un parterre, des plots, des bancs, des trucs dans tous les sens... à un moment l'espace est surdéfini, le territoire trop marqué pour toutes sortes d'usages, et ça devient illisible. Devant la gare des Guillemins, c'est un peu le cas. Or, plus un espace est neutre, plus il est interprétable et « démocratique ». Si, quand on arrive dans un espace public, on se dit d'emblée : « ah oui, ici, voilà ce que je dois faire », ça retire déjà une couche à ce qui est le propre de l'espace public, c'est-à-dire un espace où je navigue, où je me positionne, où j'ai le choix, mais certainement pas un espace où on me dit comment je dois me comporter. Mais les maîtres d'ouvrage qui commandent une « belle place publique » dans une ville ou un village, aiment en général qu'on voit qu'on s'est « activé » autour du projet ; il faut « mettre des choses ». Alors que, parfois, il faudrait peut-être simplement ne rien mettre. Il y a d'ailleurs le cas assez célèbre du bureau d'architectes Lacaton & Vassal qui, dans le cadre d'un concours d'architecture pour un espace public, a proposé de ne rien faire (hormis déplacer quelques places de parking) et ils ont gagné. Mais le politique pensait que pour le citoyen, il fallait « faire quelque chose ».

Au final, un espace public qui fonctionne bien reste un espace qui soit un aménagement du vide et qui crée des liens. L'esplanade Saint-Léonard nous semble bien fonctionner à cet égard. Avec des drèves tout autour en surplomb, un vaste centre en décaissé par rapport aux voiries, qui permette aux gens de se rassembler en grand nombre et en toute occasion, et de faire des choses qu'ils n'imaginaient pas. Quitte à ce qu'il y ait des conflits. Un espace aussi qui laisse libres les enfants de jouer, de rouler en vélo, qui donne une forme pour le mouvement. Et puis, plus haut vers



© François-Xavier Cardon

le coteau, des salons urbains, des lieux pour être seul, pour flirter, pour lire. La question de la place de la femme dans l'espace public est aussi très importante pour nous. De même que pour les adolescents qui ont leur espace, sans que ce soit une enclave. On a d'ailleurs travaillé avec les animateurs du quartier pour envisager cela. Un autre enjeu de l'espace est de pouvoir voir et être vu, d'avoir son territoire tout en étant en relation avec les autres. Et le mobilier urbain est choisi pour tous ces usages, en essayant de ne pas en abuser non plus.

Construire un espace comme celui-là amène parfois aussi à des questions difficiles, qui vont véritablement modifier la vie des gens et qui rencontrent une résistance politique. Ainsi en a-t-il été du déclassement d'une voirie pour l'esplanade Saint-Léonard. Il s'agit alors de faire comprendre que, parfois, il y a des forces plus grandes : en l'occurrence ici, permettre une descente des coteaux vers le fleuve et le rassemblement. Il faut pour cela avoir compris le paysage et identifié les déplacements des gens et les intérêts qu'ils nourrissent ou pourraient nourrir.

Nous avons par ailleurs récemment gagné deux diptyques de places à Liège : Saint-Paul et Cathédrale, et Xavier Neujean et Opéra. Là aussi, nous devons prendre en considération des paramètres comme la mobilité, la circularité, les flux, le mouvement, l'arrêt mais aussi des aspects qui sont plus de l'ordre de l'ambiance et des usages comme le fait d'avoir des espaces qui relèvent plutôt

de la convivialité et de la domesticité, un autre plus calme, qui s'apparente davantage à un jardin qui serait plutôt un lieu d'intériorité, et puis aussi des portions de ces places pour lesquelles on doit anticiper le facteur privatisation avec des terrasses horeca, mais aussi des manifestations, des événements (marchés, fêtes, concerts...), etc.

Créer un cadre ouvert pour permettre de multiples appropriations...

Absolument. Et quand on parle d'appropriation, il n'y a pas que l'appropriation physique. Il y a aussi l'imaginaire. On a par exemple eu des retours sur l'esplanade Saint-Léonard relatant le plaisir de le traverser au printemps avec les arbres en fleurs, ou sur le fait qu'avec la dolomie (le revêtement au sol) on pouvait se croire à la mer. Et puis se sentir légitime et autorisé à *être*, traverser, occuper un espace public, c'est fondamental pour nous quand on sait que l'espace peut être clivant et produire de l'exclusion.

Il y a aussi la consultation des gens, des habitants sur nos projets, elle est précieuse parce qu'elle touche à ce qu'on donne à une majorité de citoyens. C'est travailler pour le plus grand nombre. Nos esquisses sont une première matière à discuter avec les usagers des espaces en question, que ce soient les utilisateurs du quotidien, les pompiers, le service des poubelles, des asbl de femmes, les policiers, le politique de manière générale. Et c'est là que le vrai travail s'enclenche. C'est obligatoire pour que le projet soit un bon projet, et qu'il puisse *in fine* adopter la forme la plus évidente possible, donner l'impression que la chose était là depuis toujours. L'idée est d'essayer de contenter tout le monde dans quelque chose d'intemporel et équilibré, bien qu'à terme, c'est le politique qui tranche.

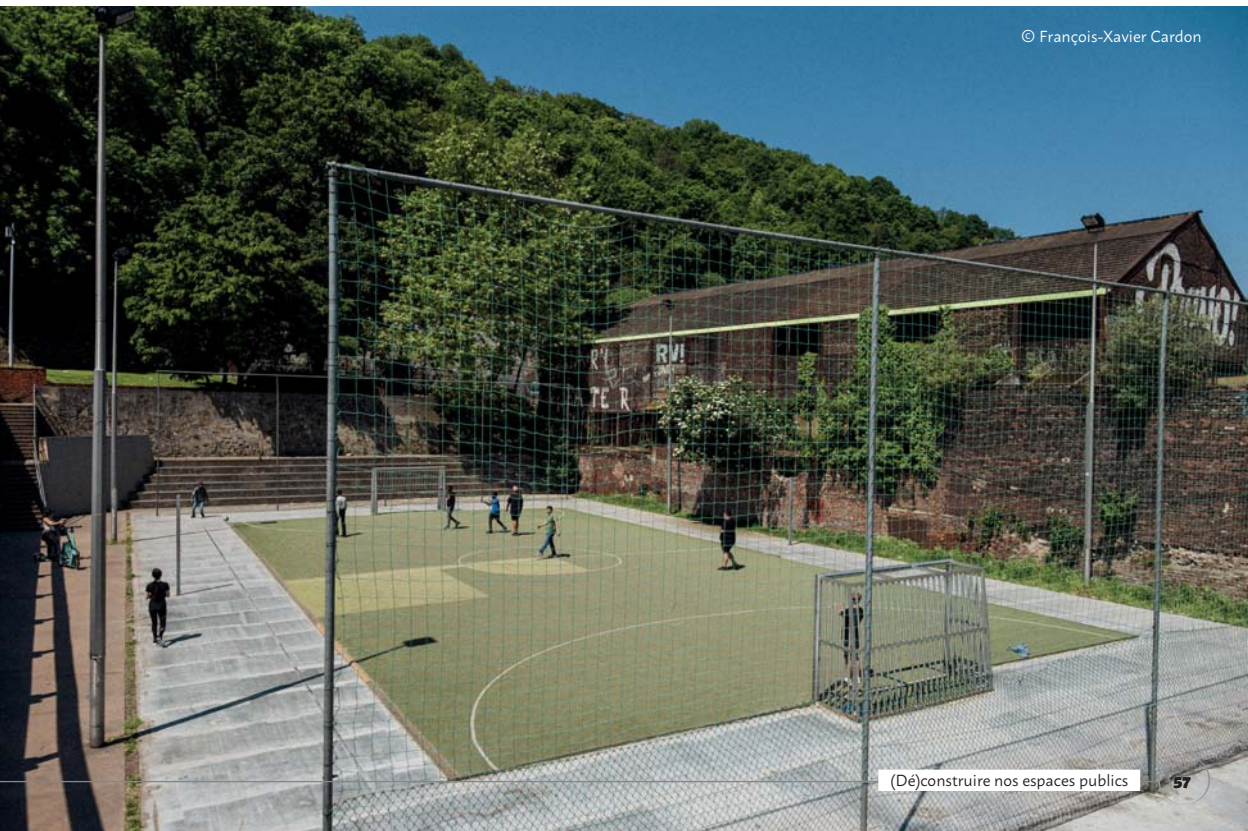
La dimension politique de votre travail justement, quelle est-elle à vos yeux ?

On accorde une importance centrale au fait que le langage des formes façonne l'attitude des gens, en cela concevoir ces espaces, c'est politique. Et si les politiques semblent peu conscients ou peu soucieux de cela, plus attirés par l'objet, par un beau résultat, c'est notre rôle de le leur faire voir. C'est parce qu'on pense et qu'on fait, et qu'on fait et qu'on pense, qu'on a une attention et une connaissance des usages. Mais les administratifs qui sont coincés dans leur réglementation, ils n'ont pas cette vision-là.

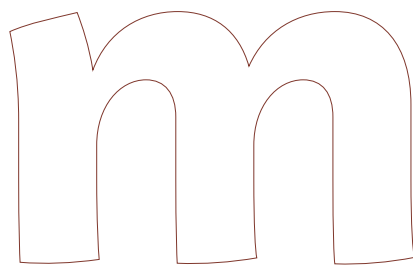
Et c'est vrai que c'est un débat compliqué : plus les années passent, plus il y a un déficit de la compréhension de ce qu'est ou serait notre métier, et moins le politique ou le décideur sait pourquoi il faudrait prendre telle ou telle décision architecturale ou urbanistique. Il fut un temps, avec les modernistes (début XX^e siècle), où on

pensait que les architectes allaient tout solutionner. Quand en 1966, on a construit la Cité administrative à Liège, tout le monde s'est dit qu'on allait résoudre un problème en montant une tour dans laquelle on pourrait mettre des centaines de personnes et que c'était réglé. Aujourd'hui, au moindre mur qui bouge tout le monde s'inquiète. Et entre les points de vue divergents et les attaques parfois virulentes, le politique ne sait plus toujours sur quel pied danser. Pour de nombreuses raisons, la question du territoire et de sa mise en forme devient une question difficile, mais passionnante à nos yeux. ●

Propos recueillis le 7 juin 2023



© François-Xavier Cardon



« Place »

Par Henri Deleersnijder

Seul, vêtu d'une chemise blanche, un sac à la main gauche et une veste à la droite, il est debout, désarmé. Devant lui, une colonne de chars, tourelles à l'affût, qui s'est immobilisée. L'image a fait le tour du monde. À ce jour, on ne sait toujours pas ce qu'est devenu cet homme, auteur d'un acte de courage inouï : des individus non identifiés l'ont saisi et évacué. La scène s'est déroulée le 5 juin 1989, alors que dans la nuit du 3 au 4, l'armée chinoise écrasait dans le sang le « printemps de Pékin ». Ainsi entrait brutalement dans l'Histoire la place Tiananmen, ou « Porte de la paix céleste »...

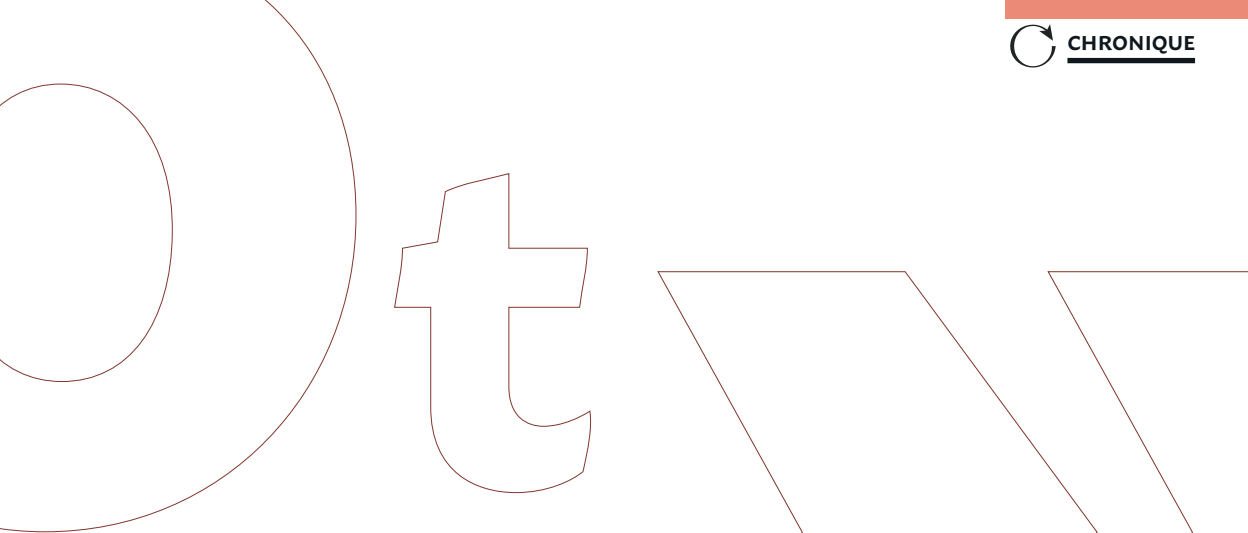
Le passé, plus ou moins récent, est jalonné de ces noms de place rappelant, jusqu'à les symboliser pour toujours, des mouvements de contestation sociale ou de drames politiques : de la Bastille à Paris, lieu des Trois Glorieuses des 27, 28 et 29 juillet 1830, avant la Monarchie de Juillet ; de la Monnaie à Bruxelles, le 25 août 1830, prélude à la Révolution belge ; du palais d'Hiver à Saint-Pétersbourg, le 9 janvier 1905 ou « dimanche rouge » ; de la Citoyenneté à Santiago, avec le palais de la Moneda pris d'assaut le 11 septembre 1973 par le coup d'État de Pinochet ; de Mai à Buenos Aires, avec les Mères d'enfants disparus, depuis le 30 avril 1977 ; Tahrir au Caire, à partir du 25 janvier 2011, au cours des printemps arabes ; Maidan à Kiev, en février 2014, siège des manifestations pro-

européennes. Liste loin d'être exhaustive, bien sûr, tant furent liés à des événements historiques ces espaces publics-clés des villes que constituent les places.

Au ^{VI} siècle avant notre ère, la vie démocratique d'Athènes avait l'agora pour cadre. Sur la colline de la Pnyx, qui la surplombait, se tenaient les assemblées des citoyens et étaient votées les lois par eux, une minorité de la population en fait. Le forum jouait un rôle comparable à Rome sous la République, et, par la suite, dans tous les territoires du vaste Empire romain, se retrouvera la même configuration urbaine faisant d'un « lieu public ouvert et environné de bâtiments » (*Dictionnaire historique de la langue française*) la centralité de la vie citoyenne¹. Les cités-États italiennes du Moyen Âge ont prolongé, à leur façon, un cadre de vie semblable, qu'on reconnaîtra d'ailleurs sous d'autres latitudes européennes dès le mouvement communal naissant, cadre propice à la souplesse des échanges. Un adage milanais du XII^e siècle en témoigne qui affirmait que « l'air de la ville rend libre ».

Est-ce toujours d'actualité aujourd'hui ? Avec le triomphe de l'automobile à vrai dire, les villes ont été lézardées par des voies se voulant rapides, au détriment de la mobilité piétonnière. On a même pu voir – le cas de Liège est emblématique à cet égard – des semblants d'autoroutes

1. Moyennant toutefois des évolutions au cours de ces « périodes » grecques et romaines, évolutions liées à une forme de rationalisation de l'espace, voir de durcissement du pouvoir *a fortiori* avec le passage de la République à l'Empire pour Rome.



gagner les centres historiques urbains, tandis que d'autres du même type autoriser qu'on s'en échappe avec une redoutable vélocité, en l'absence d'embouteillages cependant. Ce qui fait que, béton et pollution aidant, vivre en ville a perdu bon nombre de ses agréments, sans parler du prix des loyers qui a jeté à la périphérie les plus précarisés des citoyens.

Heureusement, le temps du rétropédalage est arrivé. Posséder une voiture n'est plus le *must* pour entrer dans l'âge adulte chez quantité de jeunes, et de moins en moins également un marqueur social. Ce serait même la « petite reine » qui décrocherait la palme en ce domaine, elle-même concurrencée par la trottinette, du moins pour les petits trajets. Il y a là une variété de modes de déplacement, non dépourvus d'embarras pour les piétons comme on sait, qui dame petit à petit le pion au « tout-voiture ». Aux transports en commun de renforcer cette évolution, tram compris...

Voilà une évolution propice à créer du lien entre les personnes. Encore faudrait-il que l'individualisme, cette plaie des sociétés modernes, cède le pas à du collectif, et que le « moi, je » s'efface enfin pour un « nous » tellement porteur de solidarité². Quand d'aucuns redoutent un processus de « décivilisation », selon le concept présenté dans *La Civilisation*

des mœurs de Norbert Elias, gageons que rendre les espaces publics plus vivables et moins branchés sur le seul consumérisme permettra à tout un chacun de *faire place à autrui*. Le plaisir de la rencontre n'en sera que plus grand. Et l'esprit démocratique, tellement menacé par le retour des autoritarismes, puisera alors dans une politique de la ville revivifiée des forces de renouveau.

Pensons aussi à la statuaire d'une place publique, qui peut elle aussi contribuer au processus d'inclusion, dans la mesure où elle serait d'une part mise en évidence au détriment de l'*hubris* publicitaire et d'autre part capable de constituer un référent pour des populations aux identités variées. À la base de la statue de la République à Paris, par exemple, figurent les allégories de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité : la première est représentée par une flamme, la deuxième par une équerre à niveau et la troisième par des enfants en train de lire. En matière d'idéal et de lieu de rendez-vous, il y a pire... ●

2. Voir à ce propos Régis Debray, *Où de vivants piliers*, Paris, Gallimard, coll. « La part des autres », 2023, p. 22.

RAYONN



Quels sont les points communs entre le Paris de 1789, Nantes en 1968, l'aéroport de Mirabel au Canada, la lutte de Sanrizuka au Japon, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, les Soulèvements de la Terre et bien d'autres... c'est la Commune de Paris de 1871!

Après une rétrospective de ces mouvements de lutte pour la terre, une réhabilitation du paysan-philosophe Bernard Lambert qui promeut l'unité entre paysan et ouvrier, et un passage par le philosophe-sociologue et penseur de l'urbanité Henri Lefebvre (qui dira de la Commune qu'elle est une « suprême tentative de la ville pour s'ériger en mesure et norme de la réalité humaine »), Kristin Ross propose d'agir en 4 pratiques : défense (pour gagner du terrain face au capitalisme), appropriation (comme désaliénation et reconquête de notre vie), constitution (comme « un nouveau type de solidarité, où l'unité d'expérience compte plus que la divergence d'opinion »), restitution (pour changer la mentalité de possédant).

La Fabrique, 2023



« Depuis une dizaine d'années, il est évident qu'il se passe quelque chose du côté de la forêt. »

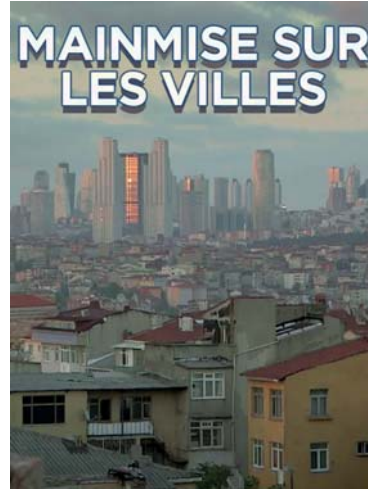
Comment se joue ce guerrier « aménagement du territoire » lorsqu'il s'agit de forêt? Qu'est-ce qu'une forêt lorsqu'elle est cartographiée, gérée, administrée, et qu'elle devient chiffres, ressource, flux ou parc récréatif? Face aux ingénieurs et gestionnaires, qui sont celles et ceux qui la défendent? Comment l'habiter, pour y proposer quel autre rapport au monde? Un livre de lutte et d'amour pour la forêt, qui nous apprend des choses oubliées : « la forêt, c'est une manière de se tenir », un autre attachement au monde.

Pourrions-nous être chêne... être forêt?

Zones, 2017

N A G E

Par **Gaëlle Henrard**
et **Michel Recloux**



Les bâtiments sont des capteurs de nos vies... ils le sont encore davantage lorsqu'ils se situent sur des territoires de conflits armés. Quelles traces gardent-ils des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des violences policières, des crimes racistes, etc? Comment la mémoire et l'architecture se rencontrent-elles pour instruire des procès contre des États, des armées, des services de police qui se sont rendus coupables de tels crimes? C'est l'architecture forensique ou quand la preuve acquiert une dimension architecturale. Si l'architecture peut être une arme pour violer les droits humains, la connaissance de ses outils peut permettre d'exposer cette violence et d'ainsi lutter contre.

Du four-crématoire II d'Auschwitz-Birkenau à Gaza, en passant par la Méditerranée, sur les traces du meurtre d'Adama Traore, et face aux violences policières dans les manif...
Activistes, allez voir de ce côté!

Zones, 2017

Où en est la démocratie urbaine? De Paris à Istanbul en passant par Berlin ou Copenhague, ce film interroge la manière dont se construit et se transforme la ville et la place qu'y occupent les citoyens. Les habitants ont-ils leur mot à dire face aux technocrates, politiques, urbanistes et promoteurs qui façonnent les métropoles? Les pouvoirs publics sont-ils toujours garants d'une ville ouverte et accessible?

Depuis de nombreuses années, les luttes pour le territoire et son « aménagement » se sont multipliées. Un documentaire qui permet de décrypter les rapports de force à l'œuvre et de s'interroger sur la constitution de contre-pouvoirs.

Documentaire de Claire Laborey
Arte France et Chamaerops
Productions, 2015

« Pourquoi la rue est à toi ?
Homme, oui j'ai le droit
de n'avoir peur quand
résonnent mes pas
de marcher seule quand
minuit a sonné
si tu me croises, tu me
laisseras passer. »

(Coline Rio, Homme)

« Les villes contemporaines sont de plus en plus conçues comme des espaces fonctionnels, de purs lieux de passage orchestrant des flux avec une efficacité maximale, et non comme des lieux que l'on s'approprie, où l'on s'arrête, où l'on traîne, où l'on vit. »

(Mona Chollet, Chez soi. Une odyssee de l'espace domestique)

« Comme un arbre dans la ville
Ami fais après ma mort
Barricades de mon corps
Et du feu de mes brindilles
Comme un arbre dans la ville. »

(Maxime Le Forestier, Comme un arbre)

« Les mondes urbains et ruraux ne peuvent se transformer en prisons où tout édifice arrête le regard : murs et bêtise ont ceci de commun qu'ils tuent les perspectives. »

(Cynthia Fleury et Antoine Fenoglio, *Ce qui ne peut être volé. Charte du verstoehlen*)

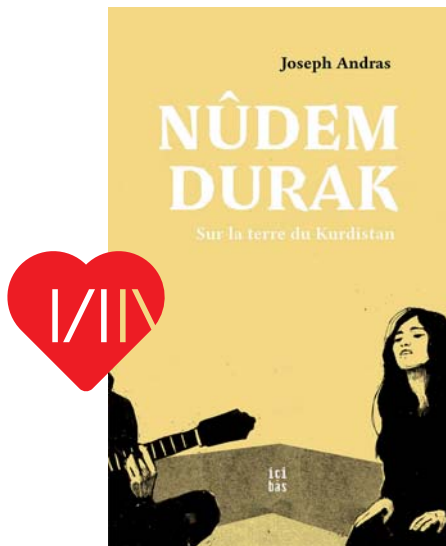
« À l'heure où les villes se gentrifient, le meilleur des mondes pour l'ordre dominant serait-il celui d'un espace public sans mendiants, sans manifestants et sans pauvres ? »

(Olivier Starquint)

« Un banc possède un dos, des bras, des pieds, il accueille avec attention votre corps et il a certainement enregistré les propos des personnes qui s'y sont assises au cours du temps : leurs propos, leurs secrets, leurs histoires d'amour, leurs colères aussi. C'est cela que j'entends lorsque je tends l'oreille... »

(Thierry Paquot)

4^e de CC



**« On ne peut pas accueillir toute la misère du monde »
En finir avec une sentence de mort**

Pierre Tevanian
et Jean-Charles Stevens

anamosa

Chanter en kurde n'est pas une sinécure en Turquie. La chanteuse Nûdem Durak en sait quelque chose, elle a écopé de 10 ans allongés en 19 ans de prison en 2016 pour avoir défendu la culture et la résistance de son peuple. « Un crime de pensée ». Le livre est une enquête sur cette affaire. Il contient des textes traduits de Nûdem Durak ainsi que les soutiens de personnalités comme David Graeber, Angela Davis, Ken Loach ou Roger Waters, qui lui a écrite une chanson. Free Nûdem Durak !

Éditions Ici-bas, 2023

Cette phrase, ce presque proverbe sonne comme une condamnation, celle d'un pouvoir, l'État, ou d'un.e citoyen.ne qui se sent supérieur.e à l'accusé.e, c'est-à-dire l'immigré.e. Une condamnation à mort pour certain.e ! Ce petit livre orange déconstruit mot à mot cette phrase de Michel Rocard, trop souvent utilisée comme argument pour refouler l'étranger. Ainsi cette phrase dogmatique est-elle contre-carrée par des arguments chiffrés et sourcés. Pour en finir avec cette sentence xénophobe.

Anomosa, 2023

La Bibliothèque George Orwell présente

OUV

par **Jérôme Delnooz,**
Maud Diederren,
Tamara Hannay
et **Michel Recloux**



Troisième édition de ce guide de l'uchronie dont la première date de 2015. Mise à jour et enrichie, cette référence vous dit tout (ou presque) sur les uchronies, au cinéma, dans les livres, les bandes dessinées ou les jeux vidéo. S'il semble simple de se dire « et si... » pour changer l'Histoire, posons-nous la question du pourquoi? Un pourquoi que vous découvrirez en sillonnant ces pages remplies de références obscures ou cultes, d'interviews d'auteurs et autrices édifiantes et qui va des origines à aujourd'hui (voire au-delà). Bon voyage imaginaire.

ActuSF, 2023

Le monde psychiatrique est rempli de personnes qui auraient préféré ne pas vivre les causes qui les ont conduites dans ce monde, ce sont les patientes et les patients. On y trouve aussi ceux qui sont là pour « gagner leur vie », aux statuts multiples, soignants, administratifs, techniques. Pas sûr qu'ils et elles y viennent de leur plein gré. En fait, personne n'a vraiment envie d'en être et pourtant ils existent. L'auteur, psychomotricien, s'intéresse au corps et à ses liens avec le psychologique. À le lire, on se rend compte de l'importance d'écouter les autres, celles et ceux qui ont besoin de soutien, d'hospitalité, d'entraide. Pour mieux construire sa pratique sensible et mieux aider son prochain de manière égalitaire.

La Fabrique, 2023

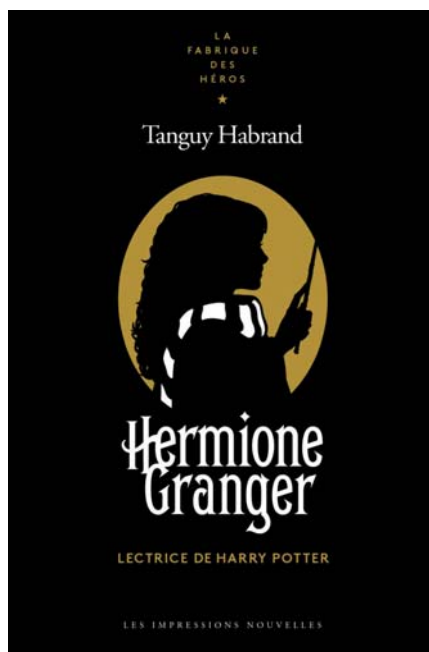
Peuple

Déborah Cohen

... nous le re-
chargerons.
Peuple est
devant nous,
mais il a déjà

Mieux que le Robert ou le Larousse : la série « Le mot est faible » d'Anamosa qui cette fois s'attaque au mot « Peuple », polysémique, lourd de sens et plein d'histoires. « Au fond, ce qui fait tenir cette obsession [l'usage du mot], c'est précisément le fétichisme ou la nostalgie du peuple, dont le mot sert à tout mais n'est plus nulle part ». L'autrice raconte son histoire, son usage, sa disparition, son mésusage (par un certain bord politique assez éloigné du peuple dans le sens de prolétaire) et sa reconquête par les Gilets jaunes. Elle nous invite à nous demander avec elle si le mot « *peuple* » peut être une arme de la critique ».

Anamosa, 2023



Joie ! C'est Hermione Granger qui est mise à l'honneur dans ce douzième opus de « La fabrique des héros », collection consacrée à l'analyse de grandes figures de la culture populaire. Et le rôle principal lui va bien. Si l'auteur axe principalement son analyse sur le rapport entre Hermione et les livres et la lecture, pour notre part, notre cœur va bien entendu au chapitre 3, intitulé « l'art de la désobéissance » !

Les impressions nouvelles, 2022

Musulman

Une assignation ?

Marie-Claire Willems



Être musulman-e, est-ce une question de foi, de culture ou d'origine ? Dans une approche qui nous est chère, c'est-à-dire en partant du mot lui-même, la sociologue interroge l'identité musulmane en France dans les représentations – souvent floues et souvent liées à la racisation – qu'on en a, mais aussi telle qu'elle est vécue par celles et ceux qui se désignent et/ou sont désigné-e-s comme tel-le-s.

Éditions du détour, 2023

Quand la souris, la grenouille, la chouette, le lapin, le renard, le sanglier, et même l'ours s'entassent dans un petit bonnet pour se réchauffer... et que c'est la fourmi qui paie les pots cassés lorsque tout finit par éclater.

Attention : il se pourrait que ce livre contienne un message !

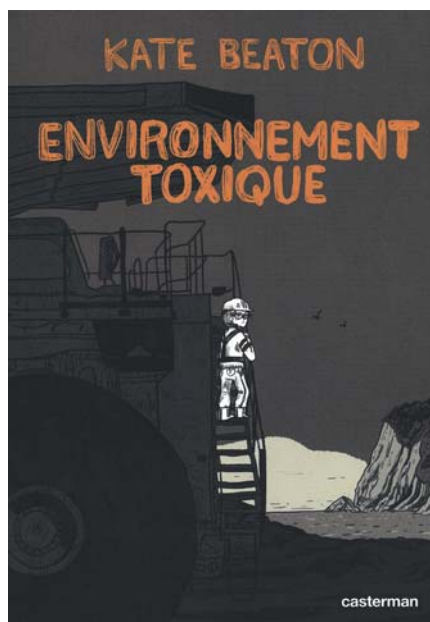
Versant sud, 2019

de COUVA



Au moment de boucler ces lignes, le contexte de la mort du jeune Nahel, abattu par un policier en France, et les émeutes qui s'en sont suivies, donne une aura particulière à cet ouvrage. Son autrice, enseignante en criminologie à la California State University, propose une anthologie commentée de textes critiques émanant de militant.e.s et d'universitaires nord-américain.e.s qui pensent rigoureusement la question de la police et de son abolition. Une pluralité de voix et un mouvement qui a gagné en intensité après l'assassinat de George Floyd en 2020. Ricordeau est d'origine française et vit aux États-Unis. Un double ancrage qui permettra au public français et belge de décentrer le regard sur la problématique *cops*!

Lux, 2023



Un roman graphique bulldozer ! Dans celui-ci, l'autrice Kate Beaton revient sur un épisode marquant de sa vie personnelle. À l'époque, pour rembourser son prêt étudiant, elle quitte l'est canadien pour aller travailler dans l'ouest auprès d'une grosse compagnie extractiviste qui produit du pétrole à partir de sables bitumineux. Elle en fait un récit graphique glaçant, pourtant non-dénué d'humour (parfois absurde). Sexisme, isolement, violence ordinaire, exploitation et destruction de la nature... La BD ne se veut pas explicitement un pamphlet anticapitaliste, mais la description éloquente de Beaton est lourde de sens ! La brutalité de ce monde ne serait-elle pas le reflet du nôtre ? L'auteure nous laisse tirer nos propres conclusions...

Casterman, 2023



2019. Un soulèvement populaire ébranle le Chili. 2022 : la proposition de nouvelle constitution qui en résulte est rejetée par référendum... populaire. S'agit-il d'un échec total pour les forces progressistes? Pas selon le philosophe français Pierre Dardot. Il nous relate ici l'intense processus de politisation que les mouvements sociaux ont impulsé avec la population pendant ces trois années. Une expérience politique précieuse, riche en enseignements qui pourraient inspirer les stratégies des peuples de gauche dans le monde. De la matière à penser pour inventer une véritable démocratie délibérative et conflictuelle, activité de tous les citoyen.ne.s et non monopole de politicien.ne.s professionnel.le.s. Pour l'auteur, cette dynamique de réinvention va se poursuivre au Chili, et ce malgré les obstacles.

Lux, 2023

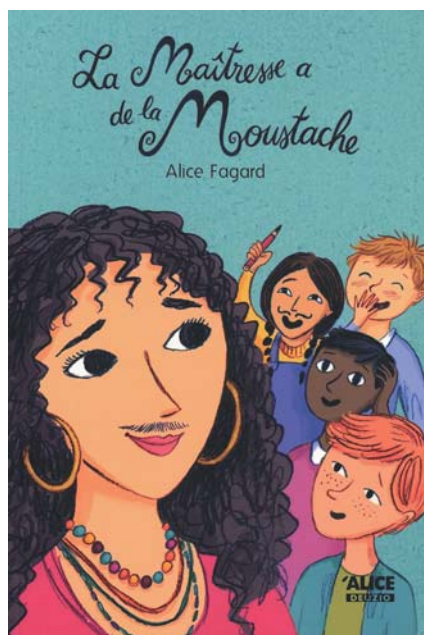
Non, le musée n'est pas un espace neutre et universel. Des militant.e.s nous font de plus en plus prendre conscience que les musées occidentaux sont le produit d'un dévoiement des Lumières et du colonialisme d'une Europe qui s'est toujours présentée comme la gardienne du patrimoine de l'humanité entière. Toutefois, pour l'autrice, la décolonisation de cette institution est impossible sans une remise en question radicale de ses fondements. Dans cette optique, elle part de cette impossibilité pour penser ce qui serait... possible, ce qui remplacerait le musée dans un monde post-raciste et post-capitaliste. Pour ce faire, elle mobilise et transpose notamment le « programme de désordre absolu » de Franz Fanon. Une fois de plus, Françoise Vergès « va se faire des ami.e.s ».

La Fabrique, 2023



La culture populaire devient de plus en plus un champ de recherche à part entière. La richesse de ces genres et la réception multiple qu'en fait le public rendent ces territoires à explorer extrêmement vastes ! Les actes présents viennent illustrer ce foisonnement. À partir d'études de cas concrets (*Le Seigneur des Anneaux*, *The Witcher...*), plus d'une douzaine de chercheurs.se.s français.es analysent la fantasy et les supports diversifiés dans lequel ce genre s'exprime. Livres, jeux de rôle, jeux vidéo, séries télévisées... la fantasy sait se jouer des frontières ! L'équipe nous montre en effet comment ces univers se prêtent si bien à une exploitation croisée qu'on appelle aujourd'hui « transmédiatique ».

ActuSF, 2023



« Nous percevons des signaux alarmants, témoignant d'un climat scolaire subversif malsain et peu propice à l'apprentissage... » Depuis peu, Hydromelle et ses copainnes de classe ont une nouvelle institutrice : Madame Florès. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que son arrivée ne laisse personne indifférent. Sa manière d'être sort des sentiers battus, son approche pédagogique teintée d'esprit critique et même d'idéaux féministes également ! À son contact, les enfants évacuent rapidement leurs préjugés... au contraire de leurs parents. La cabale contre la sorcière « woke » prend de l'ampleur et une lettre est envoyée à la directrice. Un premier roman jeunesse d'Alice Fagard à découvrir !

Alice, 2023

4^e de CO

VÉRONIQUE DE KEYSER

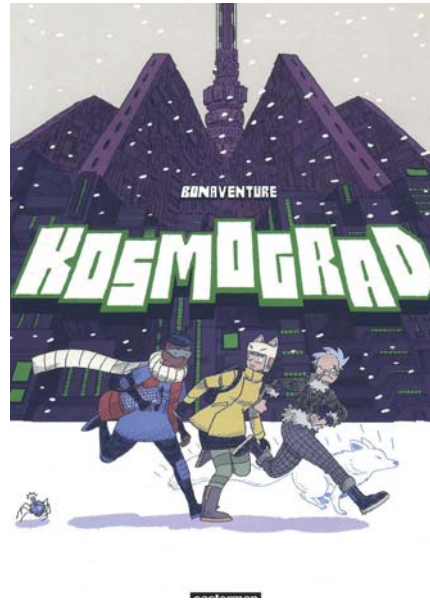
**CE QUE LA LAÏCITÉ
DOIT AUX FEMMES**
LES VOIX DE L'ÉMANCIPATION



LIBERTÉ
J'ÉCRIS
TON NOM

À travers l'histoire des luttes pour l'émancipation féminine, l'autrice nous montre comment les femmes se sont battues pour abattre tous les systèmes de domination. Elle met en avant la nécessité d'ajouter à la raison qui caractérise l'universalisme humaniste des Lumières, la vulnérabilité et la sensibilité, rendant cet universalisme humain, concret et accessible à tous. Pour exprimer son propos, elle mêle académisme et expériences plus personnelles. Un livre à la fois instructif et humain !

Liberté, j'écris ton nom, 2022



Dans cette BD dystopique, Bonaventure nous emmène à Kosmograd, ville refuge dirigée par Kosmo, une société transnationale dictatoriale, dans un monde ravagé par les dérèglements climatiques. À la veille d'une tempête catastrophique, le seul espoir de l'humanité semble être l'ascenseur orbital donnant accès à une arche spatiale réservée à une élite. Mais trois jeunes femmes, Evane, Zoya et Paouk, entrent en possession de données secrètes pouvant permettre à la résistance de récupérer l'accès à l'arche. Une BD captivante !

Casterman, 2023

Retrouvez ces livres à l'emprunt
à la Bibliothèque George Orwell
des Territoires de la Mémoire.

Un complotisme antisémite totalement transposable aujourd'hui

Une chronique de Julien Dohet

Henry Ford (1863-1947), le constructeur automobile, est connu pour sa méthode de développement de l'entreprise, le « fordisme », liant productivité et hausse salariale associées à une nouvelle forme d'organisation du travail. Mais, chose moins connue, Henry Ford, c'est aussi un théoricien antisémite, proche du nazisme et employeur ayant développé une milice privée pour casser toutes velléités syndicales dans ses entreprises. Il utilisera son immense fortune pour diffuser ses écrits antisémites. Loin d'être complètement obsolètes, ceux-ci continuent à circuler et à nourrir l'idéologie d'extrême droite. D'autant qu'une bonne part des propos en question est largement applicable si on remplace le terme « juif » par « musulman ».

L'extrême droite affirme ne plus rien pouvoir dire... en le disant depuis plus d'un siècle¹

La 4^e de couverture de l'édition que nous utilisons ici est déjà particulièrement explicite. C'est la richesse de Ford qui lui permet d'être en mesure « de dire sans détours ce qu'il sait et ce qu'il pense. De par sa vaste expérience des affaires et des choses de la vie, Henry Ford savait de quoi il parlait. C'est pourquoi son discours a déplu à un certain lobby ultra-minoritaire. Ce qui est arrivé à Henry Ford, et ce qui s'est passé par la suite tout au long du XX^e siècle, n'a fait que confirmer ses dires² ». Par ailleurs, « à

l'heure où la police de la pensée s'impose partout, Henry Ford nous rappelle que le "politiquement correct" n'est pas un phénomène nouveau. *Le Juif international* n'avait jamais été traduit en français : près de huitante ans après la parution de son livre-clé, les dérives totalitaires qui frappent nos sociétés nous confirment la pertinence des avertissements que Henry Ford prodiguaient alors³ ».

Ces mots sont ceux de René-Louis Berclaz (1950-), un militant d'extrême droite suisse condamné à plusieurs reprises pour négationnisme. Il enfonce le clou dans sa préface sur l'aspect complotiste et antisémite⁴ (p.2) : « Les événements ayant suivi la publication

1. Voir « Voltaire comme alibi à la rupture du cordon sanitaire » in *Aide-mémoire* n°89 de juillet-septembre 2019 et « Le non-conformisme, euphémisme de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°93 de juillet-septembre 2020.

2. Henry FORD, *Le Juif international* : le plus grand problème du monde. Recueil d'articles publiés en 1920 dans le périodique de la FORD MOTOR COMPANY, Chatel-St-Denis, Association Vérité et Justice, 2001, 4^e de couverture.

3. *Ibid.*

4. Sur ce lien voir « Un populisme du 19^e siècle » in *Aide-mémoire* n°29 de juillet-septembre 2004.

des Protocoles n'ont fait que confirmer la pertinence des analyses du *Juif international*. Ces deux ouvrages sont largement complémentaires et ont connu les mêmes avatars parce qu'ils révélèrent le plus sinistre des desseins, celui d'établir le règne du Peuple élu (...). » Et de prendre comme preuve un extrait... du journal *Gringoire* de 1942⁵. Berclaz développe également un raisonnement pseudo-logique typique des complotistes pour balayer la question de l'authenticité des *Protocoles des sages de Sion* (p.3) : « Poser la question de leur authenticité, c'est, par analogie se demander si tel tableau est bien de la main de tel peintre, alors que la question est de savoir si le paysage peint sur la toile est imaginaire ou réel. » Or dans le cas des protocoles, comme souvent dans les cas évoqués par les complotistes, ce n'est ni l'un ni l'autre⁶.

Entre l'introduction et le texte de Ford, un encart enfonce le clou (p.9) : « Le lecteur pourra peut-être s'étonner de la grande liberté de ton de l'auteur. Une telle impression est en fait l'indice que notre conditionnement à l'idéologie dominante est plus profond que nous le croyons. Nous n'avons plus l'habitude d'appeler un chat un chat, alors que Henry Ford pouvait encore s'exprimer librement et sans aucun complexe ! » Et donc Henry Ford de déjà dénoncer le fait qu'il est accusé d'antisémitisme parce qu'il ose dire certaines choses comme (p.135) : « La musique populaire est un monopole juif. Or, le jazz est de facture juive. Cette bouillie musicale, accommodée tantôt à l'eau de rose, tantôt à la fange la plus fétide, où des suggestions sournoises le disputent à la sensualité débridée de notes instables, est d'extraction juive. Dialogues de singes, cris aigus des profondeurs de la jungle, grognements, glapissements, halètements suggestifs d'amours immatures, ces bruitages sont à peine camouflés par quelques notes fiévreuses et pénètrent dans les familles, d'où tout cet affligeant fatras devrait être éjecté avec horreur, s'il ne se présentait pas sous la forme enregistrée de "musique en

conserve". » Ou, déjà, de tenir des propos négationnistes⁷ sur ce que subissent les Juifs et le fait qu'ils utilisent cela pour se victimiser et ainsi se rendre intouchables (p.11) : « Cette propagande pogromiste, du style "des milliers et des milliers de Juifs furent massacrés !", ne rime à rien, sinon à illustrer la crédulité du public. Personne n'y croit et le gouvernement la réfute régulièrement. Mais le fait que cette propagande continue, indique que ces bobards sont nécessaires afin de justifier le sinistre programme sioniste. » Ou encore (p.30) : « Quel que soit l'aspect sous lequel l'étudiant aborde la "question juive", il est toujours frappé par le fait que les Juifs se plaignent continuellement des problèmes qu'ils ont eux-mêmes engendrés. Ainsi, ils se plaignent de ce qu'ils appellent "antisémitisme"; mais il va de soi, même pour le plus demeuré, qu'il ne saurait exister un "antisémitisme" s'il n'y avait pas à l'origine la "Question juive". Voyez ensuite les jérémiades que distillent les Juifs devant vivre dans des ghettos. Mais le ghetto est une invention juive ! »

Le complotisme antisémite

Dans son livre, Ford accuse les Juifs de tous les maux en tenant pour authentique *Les protocoles des sages de Sion* et en alignant « des faits » visant à prouver que ce qui y est écrit se réalise (p.195) : « La panjudée (gvt mondial basé à New York) tient un vice-gouvernement dans chaque capitale. Ayant assouvi sa vengeance sur l'Allemagne, elle s'en va à la conquête d'autres nations... La Grande Bretagne l'a déjà subie; la France et la Russie l'ont dégustée depuis longtemps; les États-Unis, avec leur principe de tolérance à l'égard de toutes les races, leur ont offert un firmament prometteur. La Panjudée est là, bien réelle ! ». Ce gouvernement mondial est le cœur de toutes les agitations (p.102) : « La situation du quartier général communiste à New York était importante (elle l'est toujours) à cause des réseaux de transmission de l'autorité centrale vers d'autres villes de l'Union.

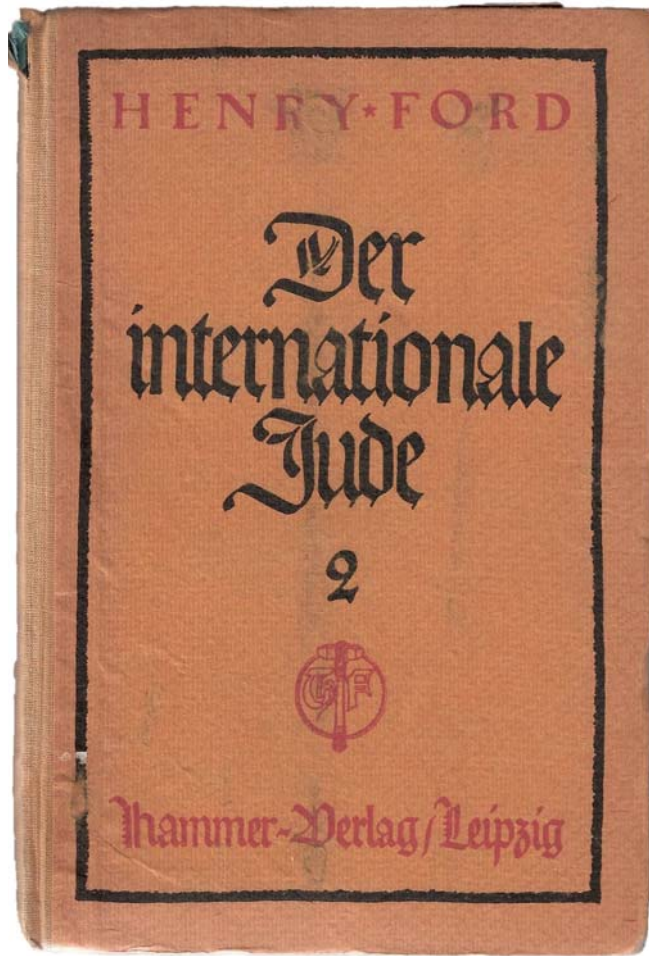
5. P.5. Hebdomadaire de droite fondé avant la guerre et qui sera vichyste et collaborationniste durant celle-ci.

6. Sur les *Protocoles* voir « Un échec voué au succès. Les protocoles des sages de Sion » in *Aide-mémoire* n°18 de juillet- septembre 2001.

7. Voir « Quand le relativisme sert à masquer le négationnisme » in *Aide-mémoire* n°34 d'octobre-décembre 2005.

New York est le laboratoire au sein duquel les émissaires de la Révolution apprennent leurs leçons, enrichies des conseils et de l'expérience de délégués itinérants venus tout droit de la Russie bolchévique. Les citoyens américains ne se rendent pas compte que les troubles publics, les grèves, les inégalités salariales et la confusion politique dont parlent leurs journaux n'ont rien de spontané, mais sont les conséquences d'un complot

révolutions française, allemande, russe, et aux troubles internationaux, depuis que sont intervenus les dirigeants dont on vient de parler, et jusqu'à présent, les partis politiques mis en place ont gardé le pouvoir, parce que, derrière ces partis, des organisations juives tirent les ficelles. La Russie est aussi contrôlée par les Juifs que la France. L'Allemagne, prise à la gorge, a vainement tenté de faire lâcher prise à Juda¹⁰. »



8. Voir aussi « Antisémitisme et anticommunisme. Les deux mamelles de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n° 63 de janvier-mars 2013.

9. Voir « La vision complotiste de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n° 85 de juillet-septembre 2018

10. *Ibid.*

des dirigeants (...)» Complot, le mot est clairement énoncé⁹. Et de poursuivre en donnant comme réelle cause de la Première Guerre mondiale une volonté de l'Allemagne de se détacher de cette emprise (p.102) : « Que l'on remonte aux

Le Juif est partout, c'est lui qui a fait du cinéma une propagande juive, Ford tenant au passage un discours passéiste du « c'était mieux avant » en évoquant le cinéma muet. Il contrôle vraiment tout, est un État dans l'État

(p.14) : « Faire le décompte de tous les réseaux d'affaires sous contrôle juif aux États-Unis revient à faire l'inventaire de la plupart des industries vitales du pays : celles qui sont réellement vitales et celles qui, par habitude savamment entretenues, semblent vitales. »

Une argumentation d'une étrange actualité, montrant la matrice conceptuelle de l'extrême droite

Mais ce qui frappe avec le livre de Ford, au-delà de l'accumulation des poncifs antisémites¹¹, c'est aussi ce genre de passage (p.145) : « C'est bien par une manière de traiter les affaires que le Juif se distingue particulièrement de toute autre race. Que ce soit pour la vente de fripes comme pour le contrôle du commerce et de la finance internationale, il faut le reconnaître, le Juif est suprêmement doué en affaires. Et plus que toute autre race, il fait montre d'une franche aversion pour le travail manuel dans l'industrie, ceci étant compensé par une tout aussi franche faculté d'adaptation à toutes les situations commerciales. » C'est que ce qui fut dit alors des Juifs est appliqué aujourd'hui par l'extrême droite à d'autres, notamment les musulmans. Ford explique que l'on ment sur le nombre réel de Juifs présents aux USA alors que l'on assiste à une « marée juive » (p.40) : « Pourquoi donc se comportent-ils comme s'ils possédaient les États-Unis? À n'en plus douter, ils abattent murs et barrières avec toute l'arrogance de l'envahisseur victorieux ; car ce n'est rien de moins qu'une invasion, inspirée et facilitée par des personnalités influentes. Quand ces flux migratoires ne sont pas tenus secrets, on les teinte légèrement de quelques bons sentiments, ce qui se traduit par l'éternelle plainte : "ces malheureux fuient des persécutions !" » Et ce « grand remplacement » s'opère d'autant plus que le Juif refuse de s'intégrer réellement en défendant son identité

et ses spécificités (p.25) : « Les pères de la nation étaient issus de la branche anglo-saxonne des Celtes. Ces hommes sont venus d'Europe avec la civilisation dans leur sang (...) Dans les territoires occupés par les anglo-saxons survient alors un peuple d'une autre culture, dont le royaume est celui de l'argent, rejeté par tous les pays les ayant abrités ; et ce peuple vient pour dire aux fils de saxons ce qu'ils doivent faire pour que le monde soit tel qu'il devrait être. » Une technique étant de se cacher derrière « l'idéologie droit de l'hommiste » (p.162) : « les Juifs ne peuvent continuer à jouer leur rôle de missionnaire de la "religion" des droits de l'homme dans le monde, sans eux-mêmes faire preuve de cette compassion à l'égard d'une humanité qui les soupçonne à juste titre de l'exploiter avec une rapacité impitoyable. » Cette opération de prise de contrôle de la société passe notamment par un discours sur la sécularisation (p.90) : « Non content de leur liberté, insatisfaits d'une "sécularisation" qui, en clair, signifie déchristianisation de toutes les institutions publiques, les Juifs ont visiblement entamé une troisième étape de leurs activités, soit l'exaltation du judaïsme en tant que système reconnu et méritant d'être spécialement privilégié (...) La sécularisation fait le lit de la judaïsation. »

On le voit, si le bouc émissaire, la cible, a pu changer, la rhétorique et l'argumentation elles sont toujours les mêmes. Il n'est donc guère étonnant que le racisme et l'antisémitisme demeurent une constante et une colonne vertébrale de l'idéologie et du discours de l'extrême droite !

11. Voir « L'antisémitisme est-il une futilité ? » in *Aide-mémoire* n°26 d'octobre-décembre 2003.

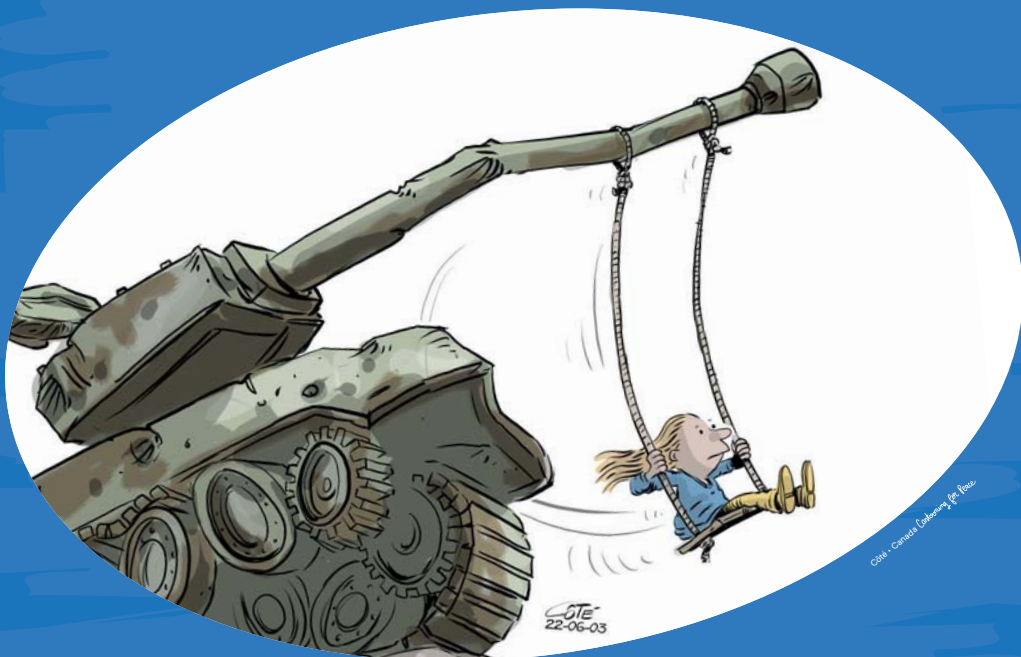
La 1ère

présente

EXPOSITION INTERNATIONALE

ENJEUX HUMAINS

100 DESSINS DE PRESSE POUR RÉENCHANTER
LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME



COTE - Centre d'Action Laïque pour la Paix

COTE
22-06-03



En partenariat avec AMNESTY INTERNATIONAL

07/10/2023 > 28/01/2024

LA CITÉ MIROIR
SAUVENIÈRE

Place Xavier Neujean 22 – 4000 Liège

WWW.ENJEUXHUMAINS.BE

Avec le soutien précieux de



Dans le cadre de la campagne d'éducation permanente du Centre d'Action Laïque



Porte
voix!

FAITES
ENTENDRE
VOTRE
VOIX!

2024, l'année de toutes les ÉLECTIONS.

Il est temps de se faire entendre, alors à nous de jouer !

À nous d'EXIGER !

FAITES PART DE VOS REVENDEICATIONS,
rendez-vous en ligne

www.por-tevoix2024.be/recolte



O nt participé à ce numér O

Cathy Álvarez Valle est artiste visuelle belgo-espagnole, née à Liège en 1978. Sa démarche est centrée sur la trace, la mémoire, l'identité culturelle qu'elle se construit au fil des fragments d'histoires collectés. Artiste pluridisciplinaire, elle élabore depuis des années une série de travaux à partir de différentes techniques : pliage de papier, dessin au crayon, fusain, perforations, picotage, collage, broderie, monotype. Son travail a fait l'objet de nombreuses expositions personnelles et collectives, en Belgique et à l'étranger, et lui a valu de nombreux prix, à Liège et au-delà.

Arlette Baumans, Bernard Deffet et Jean-Christophe Culot sont architectes-urbanistes. Ils ont réalisé de nombreux projets privés et publics dans les régions de Liège et Verviers notamment. Soucieux de la mise en œuvre de nos espaces de vie et de ce qu'ils rendent possibles, ils œuvrent à « fabriquer du présent », ce lieu où, au-delà des usages et des pratiques, rêves, liberté, amour, coexistence et connivence trouvent racines.

Henri Deleersnijder est professeur d'Histoire et essayiste, spécialisé en Histoire des idées, ainsi qu'en science politique. La défense des valeurs démocratiques et la lutte contre l'extrême droite lui tiennent grandement à cœur. Il a notamment publié *Démocraties en péril* (2014) et *Le nouvel antisémitisme* (2016) à La Renaissance du Livre.

Julien Dohet, est historien de formation et tient, depuis 2001, dans la revue *Aide-mémoire*, une chronique de lutte contre l'extrême droite analysant son idéologie au travers des textes qu'elle produit. Il a récemment publié deux ouvrages en lien avec cette thématique : *La bête a-t-elle mué? Les nouveaux visages de l'extrême droite*, avec Olivier Starquit (2020, coll. « Liberté j'écris ton nom », Centre d'Action Laïque), et *L'antifascisme*, avec la collaboration de Chloé Delabbé (2022, coll. « Dis c'est quoi? », Renaissance du livre). Il est également syndicaliste, et militant au Front antifasciste de Liège.

Maite Molina Mármol est membre du comité de rédaction de la revue *Aide-mémoire*, enseignante et docteure en Information et Communication de l'Université de Liège. Ses recherches, consacrées à la question de la mémoire, se sont déployées autour du phénomène migratoire, en particulier celui de l'exil et de l'immigration espagnols en Belgique. Son intérêt se porte également sur les phénomènes mémoriels dans leur dimension ostentatoire, revendiquée et quotidienne. Elle a notamment publié, avec Ángeles Muñoz, *Mémoire à ciel ouvert : Une histoire de l'Espagne 1931-1981* aux éditions des Territoires de la Mémoire (2014).

Thierry Paquot est philosophe de l'urbain et participe depuis plus de trente ans aux débats sur la ville, l'architecture et l'urbanisation. Il dénonce dans ses écrits l'urbanisme de l'ère productiviste et propose des alter-architectures au nom de l'écologie existentielle. Il a publié de très nombreux ouvrages et a créé la revue *L'Esprit des villes*. Il

est par ailleurs professeur émérite à l'Institut d'urbanisme de Paris.

Juliette Renard est doctorante (Aspirante FNRS) en sciences politiques et sociales à l'Université de Liège et membre du comité de rédaction de la revue *Aide-mémoire*. Elle travaille sur les sociétés divisées et la matérialisation de la division et ses effets dans les contextes chypriote et nord-irlandais. En outre, elle se passionne pour les questions d'espace et d'inégalités (de genre notamment).

Olivier Starquit est membre du comité de rédaction de la revue *Aide-mémoire*, anticapitaliste, adepte des Lumières et auteur de quelques ouvrages sur la démocratie et les mots. Il a ainsi publié *L'extinction des Lumières : vers une dilution de la démocratie* (2011) et *Une éclipse et des lucioles : de la démocratie au XXI^e siècle* (2019) aux éditions des Territoires de la Mémoire, et *Des mots qui puent* aux éditions du Cerisier en 2018.

L'espace public comme champ d'action

Par Benjamin Blaise, directeur des Territoires de la Mémoire

L'espace public est une notion complexe, plurielle et à la plasticité certaine. Que nous lui consacrons un numéro de notre revue pourrait sembler surprenant pour une association parlant de Mémoire, concept souvent relié dans l'inconscient collectif au souvenir et au témoignage, et donc à l'individu dans sa sphère privée. Et pourtant l'espace public constitue l'un des rares concepts à travers lesquels il est possible de lire la quasi-totalité des thématiques et des enjeux de notre association.

L'espace public est profondément politique, on l'a vu tout au long des pages précédentes. Et ce, que nous l'entendions au sens philosophique – espace du débat public – ou au sens urbanistique. Notre mission étant celle d'une éducation à la résistance et à la citoyenneté, il est à la fois logique et essentiel que nous nous saisissons de ce concept d'espace public, qui peut être à la fois créateur et réceptacle de ces deux phénomènes.

En tant que lieu, il catalyse les revendications – sociales ou sociétales – et leur donne corps. D'autres combats peuvent aussi s'y dérouler. Celui contre l'Autre, par exemple, quand des milices d'extrême droite envahissent les rues ou que des tracts nauséabonds sont distribués sur les marchés. Une violence

passive s'y exerce également. À travers les yeux d'une personne sans domicile ou migrante, l'espace public devient le symbole des abandons et de la démission étatique. Il représente également un enjeu direct pour les autorités. Des aménagements urbanistiques aux noms des rues, tout raconte quelque chose, que ce soit en termes d'histoire(s) ou de projets politiques. Cette question des noms de rues reflète assez bien la complexité de la chose, avec le choix des autorités de visibiliser – ou d'invisibiliser – et donc d'œuvrer à la construction d'une mémoire et d'un récit collectifs. Mais la démarche se heurte de plus en plus régulièrement aux revendications venant d'autres mémoires, qui cherchent à nuancer ce récit, ou à en raconter un autre. Les luttes contre l'apologie du colonialisme et l'invisibilisation des femmes dans l'espace public constituent à ce sujet deux exemples flagrants. La manœuvre peut également être inverse. À titre d'exemple, citons Robert Ménard qui, devenant Maire de Béziers, débaptise la rue *du 19 mars 1962* – date de la fin de la guerre d'Algérie – pour lui donner le nom d'un militaire, grand partisan de l'Algérie Française. Tout cela est profondément politique et concerne directement les Territoires de la Mémoire.

Nous sommes tout aussi concernés par la seconde acception de l'espace

public, celle qui recouvre la notion « d'espace de discussion : les gazettes, les cafés, les clubs constituent des lieux où les citoyens s'assemblent pour forger ensemble par la discussion une opinion publique évaluant et critiquant la conduite des affaires de la cité. [...] Ces lieux tiers deviennent des moments d'expression libre des opinions, non soumis à la censure ni au contrôle des autorités religieuses et politiques ni liés directement aux attaches familiales¹ ». Ces lieux doivent donc nous intéresser pour tout ce qu'ils permettent...et tout autant pour ce qu'ils ne permettent pas (encore) : « Les femmes, les jeunes, les immigrés, les sans-papier, les chômeurs ont évidemment moins de chance d'accéder à la prise de paroles dans les espaces publics que les publics forts [...] ». »

On le voit, les concepts d'espace(s) public(s) et de citoyenneté sont intrinsèquement liés et cela représente pour nous un champ d'action phénoménal. Et si l'on inclut dans la réflexion l'espace public numérique, le défi n'en n'est que plus grand.

Nous devons occuper l'Espace et réfléchir à la meilleure manière de le faire. Notre association a 30 ans cette année, c'est le temps d'une génération. Les dangers qui ont mobilisé nos fondatrices et

fondateurs autour de sa création sont toujours présents. Et sans doute plus que jamais. Notre raison d'être reste parfaitement identique, mais il faut pouvoir questionner notre action et adapter nos codes afin de répondre efficacement aux enjeux de notre époque. De plus, nous nous apprêtons à entrer dans une année électorale, avec tout ce que cela comporte. Notre campagne Triangle rouge sera bien sûr largement déployée. Cela impliquera, on l'a dit, d'occuper le terrain, l'espace public et les espaces publics. Tout nous y ramène. Il nous faudra aider chacun-e à décrypter ou investir son environnement, participer à construire les citoyennetés et à déconstruire les mécaniques de domination, favoriser l'émancipation pour permettre de simplement prendre sa place. Nous devons également contribuer à faire vivre l'envie démocratique tout en entendant les désillusions citoyennes et en portant leurs voix.

Nous aurons besoin de tou-te-s, ce travail sera collectif dans tout ce qui compose notre association. Nous représenterons les Territoires de la Mémoire dans l'espace public.

1. Pierre ANSAY, « Espace public et démocratie délibérative », in *Politique : revue belge d'analyse et de débat*, Septembre 2018



A-m

Une réaction? Un commentaire?
Une proposition d'article?

La revue *Aide-mémoire* est également la vôtre !

Écrivez-nous : aide-memoire@territoires-memoire.be

retrouvez *Aide-mémoire* en ligne
www.aidememoire.be

 www.facebook.com/aidememoire.revue

Le réseau

Territoire de Mémoire

Le cordon sanitaire éducatif pour résister aux idées liberticides



221 villes et communes

Amay – Andenne – Anderlecht – Anderlues – Anhée – Ans – Anthisnes – Antoing – Arlon – Assesse – Aubange – Awans – Aywaille – Baelen – Bassenge – Bastogne – Beaumont – Beauraing – Beauvechain – Beoelil – Berchem-Sainte-Agathe – Berloz – Bertrix – Beyne-Heusay – Bièvre – Blégny – Bouillon – Boussu – Braine-l'Alleud – Braine-le-Château – Braine-le-Comte – Braives – Brugelette – Brunehaut – Bruxelles – Burdinne – Celles – Cerfontaine – Chapelle-lez-Herlaimont – Charleroi – Chaudfontaine – Chaumont-Gistoux – Chimay – Chièvres – Châtelet – Ciney – Clavier – Colfontaine – Comblain-au-Pont – Comines-Warneton – Courcelles – Couvin – Dalhem – Dison – Donceel – Durbuy – Ecaussinnes – Ellezelles – Enghien – Engis – Erezée – Esneux – Estaimpuis – Etalle – Etterbeek – Evere – Faimes – Farcennes – Fauvillers – Fernelmont – Ferrières – Fexhe-le-Haut-Clocher – Fleurus – Flobecq – Floreffe – Florennes – Florenville – Flémalle – Fléron – Fontaine-l'Évêque – Fosses-la-Ville – Frameries – Frasnes-lez-Anvaing – Froidchapelle – Gedinne – Geer – Genappe – Gerpinnes – Gesves – Gouvy – Grez-Doiceau – Grâce-Hollogne – Habay – Ham-sur-Heure-Nalinnes – Hamoir – Hannut – Hastière – Havelange – Hensies – Herbeumont – Herstal – Herve – Hotton – Houffalize – Huy – Héron – Incourt – Ittre – Ixelles – Jalhay – Jemeppe-sur-Sambre – Jette – Jodoigne – Juprelle – Jurbise – Koekelberg – La Bruyère – La Louvière – Lasne – Lens – Lessines – Leuze-en-Hainaut – Libramont-Chevigny – Lierneux – Limbourg – Lincent – Liège – Lobbes – Léglise – Malmédy – Manage – Manhay – Marche-en-Famenne – Marchin – Martelange – Merbes-le-Château – Mettet – Modave – Momignies – Mons – Mont-Saint-Guibert – Morlanwelz – Musson – Namur – Nandrin – Nassogne – Neupré – Ohay – Onhaye – Oreye – Orp-Jauche – Ottignies-Louvain-la-Neuve – Ouffet – Oupeye – Paliseul – Pepinster – Perwez – Philippeville – Plombières – Pont-à-Celles – Profondeville – Péruwelz – Quaregnon – Ramillies – Rebecq – Remicourt – Rixensart – Rochefort – Rouvroy – Rumes – Saint-Georges-sur-Meuse – Saint-Ghislain – Saint-Gilles – Saint-Hubert – Saint-Léger – Saint-Nicolas – Sainte-Ode – Sambreville – Schaerbeek – Senefve – Seraing – Silly – Sivry-Rance – Soignies – Sombreffe – Somme-Leuze – Soumagne – Spa – Sprimont – Stavelot – Stoumont – Tellin – Tenneville – Thimister-Clermont – Thuin – Tinlot – Tintigny – Tournai – Trois-Ponts – Trooz – Tubize – Vaux-sur-Sûre – Verlaine – Verviers – Vielsalm – Villers-la-Ville – Villers-le-Bouillet – Viroinval – ViséVresse-sur-Semois – Waimes – Walcourt – Walhain – Wanze – Waremme – Wasseiges – Wavre – Welkenraedt – Wellin – Woluwe-Saint-Lambert – Woluwe-Saint-Pierre – Yvoir

Des institutions et des provinces partenaires

- Le Parlement de Wallonie
- Province de Hainaut
- Province de Liège
- Province du Brabant wallon
- Province de Luxembourg

Et au niveau international

Le réseau Territoire de Mémoire a fait des émules au-delà des frontières belges. L'université de Valladolid dans le nord de l'Espagne a choisi d'adhérer au réseau Territoire de Mémoire. Elle rejoint ainsi des partenaires comme les Pyrénées orientales (France), la maternité d'Elne (France), le camp de Rivesaltes (France), le musée de l'exil (La Jonquera – Espagne), la Maison des esclaves de l'île de Gorée (Sénégal).

Ils nous soutiennent



Avec le soutien de la Wallonie, de la Fédération Wallonie - Bruxelles, de la cellule de coordination pédagogique Démocratie ou barbarie - Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Province de Liège, de Liège Province Culture, de la Ville de Liège et du Parlement de Wallonie.

« P eut-être est-il temps de réaffirmer que l'usage que nous avons des lieux que nous fréquentons fait de nous des spécialistes de ceux-ci. Et que s'y rendre attentifs nourrit nos possibilités d'actions. »

LÉGENDE

Tramways. —————

Bateaux à vapeur Liège-Seraing. - - - - -

” ” ” Liège-Visé par Wandre.

